

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 45.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

ANNONCES Prix de la ligne corps
 ou son espace.
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce
 25 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75.
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
 le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c.
 min. 5.— Réclames 1.— min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min.
 4.—) le samedi 45 c. Avis mortuaires
 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL
 Services industriels
Service de l'électricité

Les abonnés à l'éclairage et à la force électrique sont informés que le courant électrique sera interrompu dimanche prochain 26 avril, de 8 h. à midi.



COMMUNE DE AUVERNIER
Assurance des bâtiments

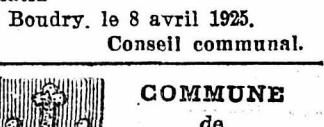
Les contributions dues pour l'année 1925 sont payables à la Caisse communale jusqu'au 31 MAI prochain.
 Les primes non rentrées dans le délai seront prises en remboursement.

Auvernier, le 22 avril 1925.
 Conseil communal.



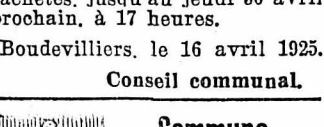
COMMUNE DE BOUDRY
VENTE DE BOIS

Le samedi 25 avril 1925, la Commune de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, dans sa forêt des Chaumes, les bois suivants:
 55 stères de hêtre,
 1370 gros fagots de hêtre.
 Rendez-vous des miseurs à Pierre-Coupee à 9 heures du matin
 Boudry, le 8 avril 1925.
 Conseil communal.



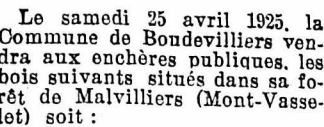
COMMUNE DE BOUDEVILLIERS
VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Boudevilliers offre à vendre par voie de soumission et aux conditions habituelles de vente (paiement au comptant), un lot de bois de service, Division 39 et 40, Au Mont-Vasselet, soit:
 364 plantes et billons cubant m³ 292.74.
 Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau communal, qui recevra les offres sous plis cachetés, jusqu'au jeudi 30 avril prochain, à 17 heures.
 Boudevilliers, le 16 avril 1925.
 Conseil communal.



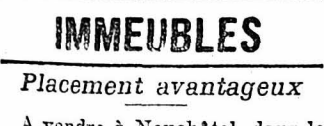
Commune de Boudevilliers
VENTE DE BOIS DE FEU

Le samedi 25 avril 1925, la Commune de Boudevilliers vendra aux enchères publiques, les bois suivants situés dans sa forêt de Malvilliers (Mont-Vasselet) soit:
 523 stères de sapin,
 23 stères de hêtre,
 3190 fagots de cope,
 4 tas de lattes,
 7 grosses lattes,
 3 charrounages.
 La vente aura lieu au comptant.
 Rendez-vous des miseurs à 1 heure de l'après-midi, à la Guérite du Mont-Vasselet.
 Boudevilliers, le 16 avril 1925.
 Conseil communal.

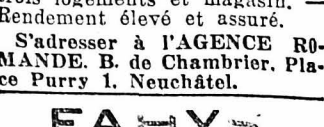


Commune de Boudevilliers
IMMEUBLES

Placement avantageux
 A vendre à Neuchâtel, dans le quartier de la gare,
immeuble de rapport
 trois logements et magasin. — Rendement élevé et assuré.
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Parry 1, Neuchâtel.



FAHYS
 A vendre maison neuve, cinq chambres, chambre de bain, chauffage central, Jardin. Libre de bail pour le 24 juin 1925. Pour renseignements, s'adresser Etude Georges Favre, notaire, rue du Bassin 14. c.o.



A VENDRE à Pesoux,
petite maison
 de construction récente, deux logements de trois chambres, buanderie, caves porcherie, poutiller, jardin et terrain de 1700 m².
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Parry 1, Neuchâtel.

NOTRE CLIENTÈLE A APPRÉCIÉ LES PRIX TRÈS BAS DE NOTRE

LIQUIDATION GÉNÉRALE

NOS RABAIS VONT JUSQU'À 75% POURQUOI N'EN PROFITERIEZ VOUS PAS?

NOUS AVONS ENCORE UN JOLI CHOIX DE COMPLETS/ PANTALONS/ VESTONS/ PARDESSUS/ CULOTTES SPORT/ PELERINES/

HATEZ-VOUS... NOTRE ASSORTIMENT VA EN DIMINUANT... VOUS TROUVEREZ PLUS DE CHOIX AUJOURD'HUI QUE DEMAIN

A LA CITÉ OUVRIÈRE

7, RUE DU SEYON - NEUCHÂTEL

L. BLUM-DIEDISHEIM

A VENDRE

Poussette anglaise

en très bon état à vendre, S'adresser à F. Bourquin, Parc No 45 a.

Pour cause de départ, à vendre

POTAGER

à trois trous, une balance avec poids, 15 kg. — S'adresser chez M. Reinhardt, Hauterive, maison Perrinjacquet.

A vendre avantageusement

un hangar

en bois couvert en tuiles de 4x15 m. Voie de garage, S'adresser Moulins 87.

A vendre trois

beaux porcs

de quatre mois chez Mme Hanssener, à Chauxmont.

A vendre

vache et génisse

prêtes au veau, S'adresser à la laiterie Centrale, Pesoux.

A la même adresse, un char à lait essieux Patent, en parfait état.

A vendre à prix avantageux

treillis

pour poulailler et cage, Saars No 47, ler. à droite.

Avec moteur Japp, 6 HP, 3 vitesses, sortant de révision, à vendre pour manque de place. Prix 1100 fr. — On l'échangerait éventuellement contre moto légers. S'adresser à E. Balmer, Garage de la Place d'Armes.

A vendre à bas prix, faute d'emploi, un

bon vélo

solide, S'adresser à A. Calame, rue Nicole, Corcelles.

Ceintures de Dames

chez Guye-Rosset

TREILLES

TOUTES LES TEINTES
 Les dernières nouveautés en fantaisie:
 Cuir cachemire
 Cuir batik
 Prix extraordinairement avantageux

Bateaux

à vendre, neufs et d'occasion, rames, voiles, moteurs, pêche. Chantiers navals C. Staempfli, Grandson.
 A vendre à bas prix, faute d'emploi, un

bon vélo

solide, S'adresser à A. Calame, rue Nicole, Corcelles.

Appareil photographique

6x9 Kodak autographique No 2, avec étui, à bas prix, à vendre. ler Mars 5. 4me. à droite.

A VENDRE

un char à pont léger (camionnette), force 1000 kg., essieux patentés avec cage conviendrait pour boucher, marchand de bétail, etc., ainsi que 3000 kg. environ de bon foin. S'adresser à A. Wirth, épicerie, Brot-Desous.

Jolie

poussette anglaise

à vendre. — S'adresser Vieux-Châtel 27, ler. à droite.

CHARRETTE

à deux roues, et deux autres, à vendre, S'adresser à Jules Gaudin, rue Martenet Serrières.

TRÈS AVANTAGEUX —

Poires blanches au jus

entières, pelées de Lenzbourg. — Fr. 1.50 la boîte d'un litre

— ZIMMERMANN S. A.

Musique

Demandez dans tous les magasins de musique le joli morceau pour piano

PARADIS

par Jean CIBOLLA

auteur de la célèbre mélodie « PARMIL LES ROSES »

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Bas et Chaussettes

avantageux

Bas fil mercerisé, toutes teintes mode, avec couture et talon renforcés.

Choix énorme de 4.50 à 1.95

Chaussettes fantaisie pour Messieurs

Voyez notre choix au magasin

V. MICHELOUD - Neuchâtel

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Delachaux & Niestlé, S. A.

4, RUE DE L'HOPITAL, 4

Rentrée des Classes

Fournitures complètes pour toutes les écoles

Livres (neufs et d'occasion)
 Cahiers-Matériel de dessin
 Serviettes d'école
 et tous articles de PAPETERIE

Timbres d'escompte du Service neuchâtelois et jurassien

VINS DE FRUITS

cidre clair, fermenté garanti pur jus de fruits
 Ire qualité en fûts prêts de 50-300 litres.
 Offres à prix modérés:

Cidrierie d'Yverdon Prix courant à disposition. Tél. 277 JH. 347 V.

JAMES ATTINGER

Rue Saint-Honoré 9 et Place Numa Droz

Librairie Papeterie

Livres neufs et d'occasion Timbres escompte 5% neuchâtelois et jurass.

Rentrée des classes

Livres - Manuels et fournitures générales de papeterie, dessin, peinture, etc.

James Attinger, Neuchâtel

Boucheries-Charcuteries

BELL

Mise en vente de

90 VEAUX 90

abattus cette semaine à Neuchâtel

Poitrine roulé à rôtir,
 Collet le demi-kilo
 Sous l'épaule } fr. 1.40
 Gras d'épaule } on ragoût
 Jarret

Ménagères profitez!

Le plus puissant dépuratif du sang spécialement approprié pour la

cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

The Béguin

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.; qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; qui parait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ou-vertes, etc.; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte 1 fr. 80 dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. — Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies No 18, La Chaux-de-Fonds.

GANTS AU SANS RIVAL

Riche collection de nouveautés

Gants fil bonne qualité, à deux pressions, toutes les bonnes teintes la paire **1.25**

Gants fil mercerisé, très brillant et soyeux, la paire **1.75**

Gants fil avec tirette et longue manchette, toutes teintes, la paire **2.-**

Gants fil milanais, qualité superbe, à deux pressions et belles baguettes brodées, la paire **2.50**

Gants qualité imitation peau de Suède fine et très souple, baguettes brodées, très élégantes, la paire **2.95**

Gants nouveautés jolies fantaisies, à petites manchettes brodées ou ornées galons couleurs, beau choix, la paire **3.- 2.75 1.95**

Gants de soie blanc, noir et couleurs, belle qualité, la paire **3.50**

AU SANS RIVAL

NEUCHÂTEL

NOS NOUVEAUTÉS EN TISSUS

Crépon uni uni, belle qualité, teintes mode, le mètre 1.15 -85	Percalle rayée, 75 cm. de large, pour chemises et blouses le mètre - .95	Créponnette beaux dessins, pour robes et blouses, 75 cm., le mètre 1.45
Lainette imprimée, ravissants dessins, 75 cm., le m. 1.45 1.35 1.20	Serge pure laine, 130 de large, le mètre 7.- 6.25	Ecossais belle qualité, superbe disposition, 100 cm., le mètre 3.50
Serge rayée pure laine, 110 cm. de largeur, le mètre 4.70	Flanelle vyella, pour chemisettes, 80 cm. de large le mètre 2.25	Crêpe laine tous coloris unis, 80 cm. de large, le m. 3.50 3.25 2.95
Broché fantaisie haute nouveauté, 80 cm. de large, le mètre 3.50	Mousseline de laine superbes dessins, 80 cm. de large, le m. 5.25 4.65 4.40	

JULES BLOCH SOLDES ET OCCASIONS
NEUCHÂTEL

LOGEMENTS

AU CENTRE DE LA VILLE
A louer dans maison tranquille, logement au soleil, de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Beaux-Arts 24, 2me étage.

A louer pour le 24 juin 1925 appartement

de quatre chambres et dépendances, confort, bien exposé, vue superbe. S'adresser Côte 107, 3me à gauche, c.o.

Propriété au PLAN sur Neuchâtel

A louer dès le 24 juin 1925, dix chambres, vérandas, grandes dépendances, Verger et jardin. Propriété clôturée. Magnifique situation. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Place du Monument

A louer pour le 24 juin, appartement de trois chambres. Confort moderne, ascenseur, Chambre de bains. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

A louer pour le 24 juin 1925, aux Saars.

appartement moderne

de cinq chambres, chambre de bain et toutes dépendances. Jardin d'agrément avec accès au lac. S'adresser à Mme L. Hediger, magasin d'ouvrages, Seyon No 2, c.o.

A louer à COLOMBIER

dans petite maison neuve, joli logement de trois chambres avec grand balcon, très bien situé au sud, avec belle vue, dépendances. On louerait aussi pour séjour d'été. S'adresser à Ali Aubert Les Miriers, Colombier.

Pour petit ménage

logement

de trois chambres, au soleil. Remis à neuf. - Pares 10, 2me.

Rouges-Terres. - A louer

LOGEMENTS

de deux chambres et dépendances, chez Mme Bourquin, Fanchère, Rouges-Terres, Saint-Blaise.

A louer à Saint-Blaise.

joli petit logement

de trois ou quatre chambres, à personnes tranquilles. Gaz, électricité, belle vue. S'adresser F. Sella, route de la Gare 16.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir

logement

de deux chambres, cuisine et galeries. S'adresser à l'Etude F. Junier, notaire.

Etude BRAUEN notaire

Hôpital 7

A louer, entrée à convenir: Maujobia, Villa 8 chambres, Chauffage central, Bains, Grand jardin. Vue superbe.

Logements à louer dès 24 juin: Pourtalès, 4 et 5 chambres.

Saint-Honoré, 5 chambres.

Quai Suchard, 3 chambres.

Plusieurs petits logements de 1 à 3 chambres, Neubourg, Moulins, Fleury, Châtenay, Quai de la Gare.

Garde-meubles, Cave, Locaux pour ateliers et magasins.

A louer pour le 1er mai ou époque à convenir.

beau logement

de trois ou quatre chambres, soleil, dans maison d'ordres, situé dans village du district de Neuchâtel (montagne). Convendrait aussi pour séjour d'été. Demander l'adresse du No 25 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre meublée, indépendante, Trois-Portes 14.

Jolie chambre meublée indépendante, Seyon 9 2me, à dr.

Jolie chambre

meublée pour jeune homme. S'adresser Coq d'Inde 3, 2me.

Belle chambre meublée au soleil. - Rue Matile 35, rez-de-chaussée, à droite.

Jolies chambres

meublées, vue sur le lac et les Alpes, pour jeunes gens aux études ou employés de bureaux. Tram à la porte, Saars 47.

Jolie chambre bien meublée, J.-J. Lallemand 7, 3me, c.o.

Jolie chambre, au soleil, vue avec piano. - Sablons 25, 3me, à gauche.

Jolie chambre avec bonne pension. Prix modéré. - Mme Dienstbach, Beaux-Arts 7, 3me étage.

Belle chambre meublée au soleil. S'adresser Place Piaget 7, 3me, à gauche

Belle chambre

au soleil, ayant belle vue sur le lac, avec ou sans pension. S'adresser à Mme Metzger, Evole 8.

CHAMBRE MEUBLEE au soleil avec vue. - Pares 37, 2me étage.

LOCAT. DIVERSES

A louer tout de suite ou pour époque à convenir

local

bien éclairé, à l'usage d'atelier ou entrepôt. Force motrice installée. Pour visiter, s'adresser fabrique de pigions, Pares 116.

Magasin

A louer tout de suite ou pour époque à convenir

avec cave, rue de la Treille 5. Pour visiter, s'adresser au magasin de comestibles. Seinet fils Epancheurs 8.

Demander à louer

LOGEMENT

Ménage de deux personnes, sérieuses et tranquilles, cherche logement de trois pièces, éventuellement deux aux environs de Neuchâtel, de préférence côté ouest. S'adresser lettres écrites sous chiffres 1, 35 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 24 juin,

appartement

de cinq pièces et dépendances, pour ménage de quatre personnes. Faire offres avec prix chez F. Gacou, Fontaine André No 18.

Deux dames seules, travaillant dehors cherchent à louer tout de suite

PETIT LOGEMENT

de deux chambres, cuisine et dépendances, si possible en ville. Faire offres par écrit sous chiffres D, T 27 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage de deux personnes tranquilles cherche à louer

PETIT LOGEMENT

de deux chambres dans un village entre Neuchâtel et Bienne. S'adresser lettres écrites sous N, C 47 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

Deux jeunes filles de 20 ans, fidèles et actives, bien au courant des travaux de ménage

cherchent places

dans famille pour apprendre la langue française. Conditions à convenir. Offres à Mme Hotz, Arosa.

VOLONTAIRE

Jeune fille de 16 ans, ayant reçu instruction secondaire, cherche place dans gentille famille où elle pourrait apprendre la langue française. Bons ménages. Offres écrites sous chiffres Mc 3275 Y à Publicitas Berne. JH 1288 B

Jeune fille

de 20 ans cherche place pour s'occuper du ménage d'une personne seule. - Adresser offres écrites sous A, L, 85 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES

Pour un petit ménage de trois personnes on demande une

jeune fille

active. - S'adresser chez Mme Vauthier, Port-Roulet 10.

Pour petit ménage soigné on demande

bonne à tout faire

sachant un peu cuire. Demander l'adresse du No 50 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour Berne

On demande une jeune fille propre, sachant cuire et faire le ménage. Offres avec gages désirés à Mme Joss, Sandrainstrasse 4, Berne.

Un monsieur dans la cinquantaine demande

une personne

d'un certain âge, de confiance pour lui faire son ménage, travail pas pénible. Ecrire sous chiffres F, G, 48 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

jeune fille de confiance comme aide de la maîtresse de maison (petite famille). Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Adresser offres à Mme Schatzmann, restaurant, Hausen p. Brugg (Argovie).

Jeune fille

libérée des écoles, désirant apprendre la langue allemande pourrait entrer tout de suite dans petit ménage et auprès de deux enfants de 3 ans et 7 ans. S'adresser à Mme Eva Krügel-Chausse, Granges (Soleure)

Famille française (deux fillettes) demande

bonne à tout faire

logée dans appartement, nourrie, éclairée, blanchie, bien secondée. Bonne moralité exigée. Ecrire conditions et références à Mme Pierre Thibault Boulevard Saint-Michel 127, Paris (5me).

On cherche une

femme de chambre

recommandée, sachant bien cuire et parlant le français. S'adresser, le matin, à Mme E. Bauer, rue du Môle 5.

M. Hasler, boulanger, à Madsivil (Berne), demande pour

entrer le 1er mai, une

fille

de la campagne, de 15 à 17 ans, pour aider au ménage et au jardin. Pour renseignements, s'adresser à Frédéric Hasler, pâtisserie Tripet, Place du Port, Neuchâtel. FZ 323 N

APOLLO
Un film grandiose !
ROGER LA HONTE
Puisant drame en 5 actes d'après le célèbre roman de Jules Mary mis en scène par J. de Baroncelli. Interprétation supérieure avec Signoret aimé, artiste au jeu personnel et plaisant et Rita Jolivet, sympathique vedette qui joue avec beaucoup de grâce et de talent. Ce drame aux scènes tragiques et émouvantes se déroule dans de magnifiques décors et les extérieurs choisis l'ont été avec le goût le meilleur, offrant aux regards des tableaux d'une réelle beauté.
Malgré la grande valeur du programme : PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DES PLACES.
Prochainement : „Paris“ grand drame avec Henri Krauss

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille sortant de l'école secondaire, ayant été occupée quelque temps dans un bureau de la ville, cherche place de

sténo-dactylographe

Se contenterait de petits gages pour commencer. Sérieuses références à disposition. Adresser offres Case postale 77, Neuchâtel.

Bonne famille de la Suisse allemande cherche brave

jeune homme

pour aider aux travaux de campagne et dans le commerce. Adresser offres à G. Lüscher, boulanger, Moosleeran (Argovie).

Boucher

Jeune homme robuste, sortant d'apprentissage, cherche place pour fin avril ou époque à convenir. S'adresser par écrit sous U, M, 49 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant diplômé de la Suisse allemande, ayant terminé un apprentissage de trois ans

cherche place

dans un bureau de la Suisse française ou en France, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue. Certificats à disposition. Adresser les offres à Hermann Schild, Gunten (Lac de Thoun).

Domestique

fort, sachant bien traire est demandé tout de suite ou pour époque à convenir, pour tous travaux, chez Emile Renaud, Petit-Cortalloid.

On demande une

jeune fille

de toute confiance pour aider un ménage et servir au café. - Joindre photo. Adresser offres avec prétentions, à Mme Cochet, Café de l'Union Lully sur Morges (Vaud).

Agriculteur cherche un

garçon

de 15-16 ans, fort et de bon caractère, de famille honorable. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande et bons traitements. Entrée immédiate. S'adresser à M. Friedrich Herrli, Frischelsgasse, Châtres (Fribourg).

On cherche à placer jeune homme de 14 ans 1/2

comme

volontaire

Adresser offres à Ernest Dupenthaler-Jauslin, Muttentz près Bâle.

HOMME

d'un certain âge demande à s'occuper de jardins ou ferait la surveillance d'une propriété. Accepterait n'importe quel emploi. Bonnes références. S'adresser rue Pourtalès 6, 3me, à dr.

Jeune fille de toute confiance serait engagée comme

infirmière

dans Maison de Santé pour malades mentales. S'adresser Direction de Préfargier.

On cherche une jeune fille comme

aide de magasin

S'adresser Teinturerie O. Thiel & Cie.

Chauffeur-mécanicien

bien au courant de l'entretien des automobiles et des petites réparations, fort, sobre, de toute confiance disposé à s'occuper de tous autres travaux, pourrait entrer tout de suite dans maison de commerce du Val-de-Travers. Adresser offres avec références, certificats, etc., à CASE POSTALE 18046, Les Verrières (Suisse).

On demande un

JEUNE GARÇON

pour aider aux travaux de la campagne. Bons soins et vie de famille assurés. Gages selon entente. S'adresser à A. Rosat, Fenin (Val-de-Ruz).

Apprentissages

On demande tout de suite un apprenti

constructeur de bateaux

S'adresser à Edgar Borel, constructions navales St-Blaise.

On cherche place pour un jeune garçon robuste, de 15 ans, sortant de l'école, pour entrer en apprentissage chez un

peintre

si possible dans la Suisse française. S'adresser à Mme Yve Portmann-Sutter, Schmelzli, Granges (Soleure).

Demandes à acheter

Vélo

On demande à acheter un petit vélo pour jeune garçon de 7 ans. Adresser offres et prix à Henri Zaugg, Les Cœudres (Neuchâtel).

Veau

On demande à acheter, veau mâle de huit jours. Offres avec prix à E. Berruex, Tremblay, Peseux.

On demande à acheter d'occasion un

établi

de menuisier, moyenne grandeur, usagé, mais en bon état. Faire offres sous R, D, 1000 au bureau de la Feuille d'avis.

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE FILS

succ. de N. VUILLE-SAHLI Temple-Neuf 16 NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

ENGLISH LESSONS

Mme Scott, rue Parry 4, c.o. 2 fr. l'heure.

ÉCHANGE

On cherche pour jeune fille de 16 ans, entrant à l'école supérieure de commerce le 27 avril, à Neuchâtel, place dans bonne famille, où elle serait bien surveillée et soignée. On prendrait en échange fille ou garçon aux mêmes conditions; occasion d'apprendre la langue allemande en fréquentant une de nos bonnes écoles de la ville ou du canton. S'adresser tout de suite à Mme Weber notaire, Aarau, Lindenhof 11.

Complets-salopettes avantageux
confection soignée, bons tissus solides,
le complet 10.50
le complet 13.50
le complet 15.-
Blouses de bureau
Cache-poussière
Blouses pour horlogers
Chemises de travail 3.90
grand choix de qualités, dep.
Au Sans Rival
Rue de Flandres

TEMPLE de BOUEVILLIERS

DIMANCHE 25 AVRIL 1925, à 3 heures
Portes : 2 h. 30

GRAND CONCERT

donné par le chœur d'hommes de Boudevilliers
Direction : R. CHATELAIN
avec les précieux concours de

M. Ernest BAUER, ténor
des concerts symphoniques de Berne, Genève La Chaux-de-Fonds, Berlin, etc. et de

M. Adrien CALAME, pianiste

PRIX DES PLACES : Galeries numérotées : Fr. 2.-; Parterres numérotés : Fr. 1.50; Parterres non-numérotés : Fr. 1.-. - Billets à l'avance en vente au Collège.

PROMENADES ET EXCURSIONS
Pensions-Villégiatures-Bains
Worben-les-Bains
STATION LYSS
Sources ferrugineuses et de radium. - Excellents résultats prouvés contre Rhumatismes, Sciatiques, Gouttes, Neurasthénie. - Prix de pension à partir de Fr. 7.50. - Téléphone No 55. - Prospectus. F. TRACHSEL-MARTI.

VILLE DE NEUCHÂTEL
ENSEIGNEMENT MENAGER
La Commission scolaire organise des
Cours pratiques de cuisine et de conserves
qui auront lieu au Nouveau Collège des Terreaux, une fois par semaine, de 19 à 22 heures, et dureront jusqu'en juillet 1925.
INSCRIPTIONS : Mercredi 29 avril, de 19 à 21 heures, au Collège des Terreaux (Annexe), salle No 10
Il est perçu, pour chaque cours, une finance d'inscription de Fr. 10.- payable à l'ouverture du cours et une finance d'alimentation de Fr. 10.- payable durant le trimestre.
Un cours de pâtisserie
peut être organisé si le nombre des inscriptions est suffisant. Le cours de pâtisserie est de 5 leçons. Finance d'inscription : Fr. 5.-. Finance d'alimentation : Fr. 5.- payable dans les mêmes conditions.
Pour renseignements, s'adresser au soussigné.
Le Directeur des Ecoles primaires :
Antoine BOREL.

AUTO-CAR
23 places
DERNIER CONFORT
A disposition pour excursions, noces, etc.
CONDITIONS AVANTAGEUSES
Grand garage Hirondelle et des Sports
SCHWAAR & STEINER
NEUCHÂTEL - Tél. 3.53

Dimanche 26 avril, au TEMPLE DU BAS
Jubilé de la Mission suisse romande
10 h. 1/2 Prédication de M. Henri Junod, agent de la Mission à Genève.
Adieux de M. Charles Jacot, de Coffrane.
Chœur mixte.
17 h. - Catechismes et Ecoles du dimanche.
M. Calvin Mapope, de Lourenço-Marqués.
Famfare de la Croix-Blanche.
(Faute de place le public adulte ne sera pas admis à cette séance.)
20 h. - Eclises réunies.
MM. Calvin Mapope, A. de Mouron et A. Junod.
Chœur restreint.
Collectes destinées au « Don du Jubilé »
En vente : Portrait de M. Mapope, 20 c. « Cinquante ans après », brochure : Fr. 1.-.

DEUXIEME DÉPART SPÉCIAL
réservé aux Suisses pour
Canada-Amérique
le 6 mai, d'Anvers avec vapeur MELITA
Canadian Pacific Rly Co
Facilités et attention toute spéciale durant le voyage
Renseignements gratuits par les Agences générales :
COLUMBIA S. A., Bâle
(Zwischenbart Inc. New-York)
Représentant à Neuchâtel : P.-A. Gicot, 2, St-Honoré

SAMEDI 25 AVRIL
OUVERTURE
de la
CHARCUTERIE FRANÇAISE
TEMPLE-NEUF 18
NEUCHÂTEL
Nombreuses spécialités
Marchandises de 1er choix
Se recommande, M. CHOTARD.

Le vannier
auquel il a été remis un fauteuil à réparer est prié de le rapporter immédiatement Petits Chênes 6, faute de quoi plainte sera déposée.

Leçons de français
pour volontaires, 1 fr. l'heure. Demander l'adresse du No 45 au bureau de la Feuille d'avis.
Deux demoiselles désirant faire une étude approfondie de la comptabilité
désireraient prendre des leçons particulières. Faire offres sous Case postale 12231, Ecluse.

Associee
pouvant s'intéresser financièrement dans gros commerce prenant extension, est demandée. Faire offres écrites avec références sous O, S, 46 au bureau de la Feuille d'avis.

Mlle J. WYSSMANN
côte 42
a repris ses leçons de piano

Ed. FALLET
Architecte
Fahys 103 Neuchâtel
Construction de maisons familiales
Transformations. Devis.

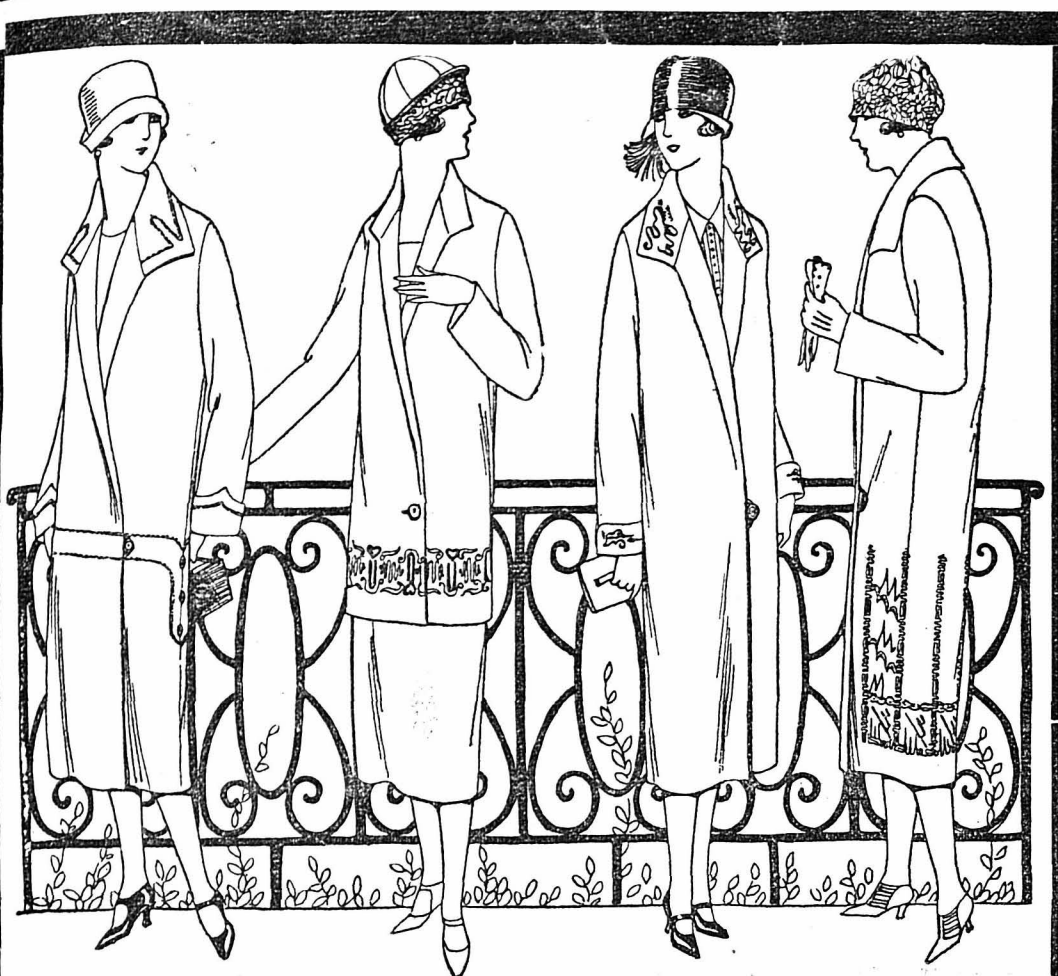
La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL est un organe de publicité de 1er ordre.

Mademoiselle TOBLER
reprendra ses leçons lundi 27 avril piano-solfège
Méthode Chassevant

AVIS MÉDICAUX
Dr CHAPUIS
Serre 9
Vaccinations de 1 h. à 3 h. sauf jeudi

Remerciements
Les familles de feu Monsieur U. BOREL-PETIT-PIERRE, à Berne, Bruxelles, Lausanne, Rothau (Alsace), Vaumarcus, Carcano (Italie), remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil à l'occasion de la mort de Mademoiselle Hélène BOREL.

Aux Armourins SA. Neuchâtel.
Vous ne trouvez que des bons BAS renforcés, de qualités solignées, en toutes teintes mode
NOS PRIX
BAS coton -65 1.25 1.75 2.75 3.90
BAS fil 2.50 2.75 3.90
BAS SOIE ARTIFICIELLE 2.45 2.95 3.25
BAS soie 5.- 5.75 6.50
Gants pour dames
GANTS coton, jolie nervure, teintes modernes, bonne qualité, la paire 115 160 175 195
GANTS fil d'Ecosse, qualité supérieure, toutes nuances, la paire 225 245 265
GANTS jersey coton, nouvelles manchettes, avec nervures, la paire 250 395 410
GANTS imitation Suède, lavables, la paire 160 195 225



Manteau mi-saison gabardine pure laine, orné jolie piqûre, teintes à la mode, 45.-- Même article pour jeune fille 43.50	Costume belle gabardine pure laine, teintes nouvelles, joliment brodé, doublé entièrement, 70.--	Manteau mi-saison gabardine pure laine, jolie piqûre, teintes à la mode, 39.50 Même article pour jeune fille, 35.--	Beau manteau mi-saison gabardine pure laine, teintes à la mode, richement brodé, 59.50
---	--	---	--

Avant de taire vos achats, venez voir notre beau choix!

MANTÉAUX MI-SAISON gabardine pure laine, formes nouvelles, toutes teintes modernes, 79.- 75.- 70.- 65.- 59.50 57.50 52.50 49.- 45.- 36.50	MANTÉAUX DE PLUIE impermeabilisé, grand choix, bas prix, 37.50 29.50 22.75 19.75	MANTÉAUX DE PLUIE pure laine, façon nouvelle, 65.- 57.50 52.50 45.--	VAREUSES depuis 21.50 VAREUSES nouveau à carreaux, dep. 29.50
--	---	---	--

CASAQUES - BLOUSES - ROBES

Grands Magasins **Au Sans Rival** Neuchâtel
Place Purry

MAGASIN DE MEUBLES
L^s Augsburger - Wyler
NEUCHÂTEL - Rue des Poteaux 4-7

Chambres à coucher	Literie soignée
Salles à manger	Grins et laines
Lits et meubles en fer	Coutils matelas et stores
Divans, Chaises-longues	Plumes et duvets
Fauteuils et chaises	Grin végétal, Kapok
Etoffes meubles et rideaux	Jutes, Toiles emballages
Garnitures cuivre, etc.	Réparations soignées

BOTTINES pour MESSIEURS

Box noir, 2 semelles, 40/46	19.80
Box doublé de peau, 40/46	21.50
Box, système cousu main, forme nouvelle	29.80
Box brun, forme nouv.	27.80

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon - Place du Marché

Dépuratif du printemps
Suc d'herbes fraîches
5 fr. 50 le litre

PHARMACIE F. JORDAN

BAIGNOIRES
Lavabos - Lavators
Chauffe-bains électriques et à gaz
Ferblanterie - Appareillage
Devis gratuits... Prix avantageux

USINE J. DECKER & Co
Bellevaux 4 - NEUCHÂTEL

CIDRE DE GUIN

LA MÉNAGÈRE a souvent besoin de soutenir ses forces. Qu'elle boive le CIDRE DE GUIN, un aliment riche en principes nutritifs et hygiéniques. — Le CIDRE DE GUIN est le vin des ménages économes et prudents. — J.H. 50424 c

Demandez ses prix à la Société pour l'utilisation des fruits à GUIN (Fribourg)

JAMES ATTINGER
Rue Saint-Honoré, 9 et Place Numa Droz

Objets et fournitures pour

TRAVAUX D'ART
PEINTURE :

Couleurs pour l'huile, l'aquarelle, la détrempe, la porcelaine, le verre, le batik. — Couleurs lavables pour tissus. — Toiles, Châssis, Cartons, Blocs, Albums, Chevalets, Sièges, Parasols, etc.

Grand choix de
Porcelaine - Cristallerie - Terra-Cotta

Pyrogravure, Tarso, Sculpture, Métalloplastie, Art du cuir :
Etain, Cuivres, Fustanelles, Outils, etc. — Grand choix d'objets en bois.

Avis aux pensionnats et familles **Au Palace**
Demain après-midi à 3 heures
ORCHESTRE
Le Miracle des Loups

Pro-phy-lactic

Dents propres
Belles dents.

Une femme qui se respecte veut être belle et saine. Rien ne saurait trahir davantage cette règle d'or que des dents peu soignées; leur langage est très clair pour ceux qui veulent le comprendre. Les dents restent saines si elles sont nettoyées rationnellement. Pour cela, il faut employer une brosse adéquate: la Pro-phy-lactic. Les soies de cette brosse sont réunies en touffes dont les pointes sont dentelées, ce qui lui permet de pénétrer entre les dents, c'est-à-dire partout où des débris d'aliments s'accumulent. À l'extrémité de la brosse se trouve un gros groupe de soies: il est taillé de telle sorte que l'on atteint facilement les dernières molaires, et la face interne des dents.

Prix: Pour adultes . . . fr. 2.-
Pour jeunes gens . . . 2.50
Pour enfants . . . 2.50
De luxe (à 4 rangs) . . . 3.50
Pour dentiers . . . 3.-

Les trois modèles peuvent être livrés en trois degrés de soie: dure, moyenne et douce. A tant que possible, choisissez la qualité dure!

Représentant général pour la Suisse:
Paul Muller, Sumiswald
Vente en gros.

En vente partout. - N'est authentique qu'emballée dans l'hygiénique carton jaune.

Magasin de beurre et fromage **R.-A. STOTZER**
Rue du Trésor

Baisse de prix
sur tous les Pruneaux secs. — Grand choix dep. 45c. le 1/2 kg.

Epicerie L. Porret
HOPITAL 3
Timbres 5 % S. E. N. J.

DÉLICIEUX
Mélange anglais

Standard
MARQUE DÉPOSÉE

En vente chez votre épiciers.

Guerre aux gerces

Les gerces ou mites (teignes) sont détruites infalliblement par le fameux

Chloro-Camphre

produit chimique d'odeur agréable, utilisé en grand avec succès étonnant par environ 25 arsenaux suisses. Les laines fourrures, uniformes tapisseries, tentures de pianos, etc., traités au Chloro-camphre sont à l'abri de toutes attaques des Gerces. Le véritable Chloro-camphre ne se vend qu'en cartons verts d'origine à 1 fr. 20 et grand modèle particulièrement avantageux à 3 fr. (jamais ouvert au poids), dans les principales bonnes pharmacies et drogueries autorisées du Canton, à Neuchâtel notamment dans les pharmacies Beiler, Bourgeois Jordan, Triet et Wildhaber et chez M. P. Schellter droguerie.

Pharmacie Tissot Colombier.
Frochaux Bondry.
Zintzraff St-Blaise.
Leuba Corcelles.
Leuba Pesoux.

et toutes pharmacies et drogueries du Val-de-Travers, Val-de-Ruz et de la Montagne.

N'acceptez que le Chloro-Camphre authentique avec nom déposé « Chloro-Camphre ». Refuser les substituts de mauvaise odeur vendus par ci par là en vrac et qui sont loin d'égalier le véritable Chloro-Camphre.

Plantons
Choux pain de sucre, choux-pomme, laitues, salades, bettes à côté. — Belles pensées, pâquerettes, myosotis, violiers, cellets, etc. au prix du jour — Expéditions contre remboursement. — F. Coste, Poudrières 45, Neuchâtel.

Crèmerie du Chalet Jules LESEGRETAIN fils
Rue du Seyon

Fromage Emmenthal extra pour fondue
Remarque que notre **BEURRE CENTRIFUGE** marque le «Chalet», est garanti pure crème et journellement frais. Téléphone 16.04

MÉNAGÈRES!

rendez-vous compte pratiquement de la valeur de la Diva-Dea. Samedi 25 avril, le matin, chez M. Robbe-Barbezat, épicerie, TRÉSOR 2; l'après-midi, chez Mme Vuille-Reymond, TERTRE 8, il sera procédé à une dégustation à la

Diva-Dea
graisse mélangée au beurre

A déguster gratuitement: cuisines-dames, merveilles, beignets, gâteaux, bricelets, pommes frites, etc. — La Diva-Dea est spécialement recommandée aux ménagères par le professeur de cuisine, M. Hayward. J.H. 349 Y

CORSET Madame, vous ne serez réellement satisfaite, souple et délicate dans votre corset qu'après avoir adopté le P. N. vente exclusive

J.-F. REBER Terreaux 8 - Téléphone 452
NEUCHÂTEL

HERNIE contention absolue rigoureusement garantie par nous procédés pour hernies descendentes, chute de l'estomac, relâchement des muscles, de l'abdomen (éventrations)

VARICES Bas en tissu caoutchouc. BAS INEX. — BAS HELIS. Bandes élastiques idéales et autres

Pr BÉBÉS Culottes et bavettes en caoutchouc, toiles imperméables pour lits et langes, hochets, jouets en caoutchouc et en celluloïd, linges gaze facilement lavables, doux et très solides. Location de PESE BEBES.

Pr MALADES! TOUT ce qu'il faut pour les soins à donner aux malades et aux accouchées.

PELERINES en tissus caoutchoutés pour fillettes, garçons, adultes, grand choix. — Prix avantageux.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHATEAU D'UN NOUVEAU RICHE
PAR **JEAN DRAULT**

— Alors, il est venu à Paris ?
— En troisième classe, couvert de vêtements vieux et reprisés que la vieille Barbe Ribeyre retrouva dans une armoire, et qui avaient appartenu jadis à son défunt mari. Il se leva à trois heures du matin, fit un grand tour dans la campagne, courbé sur un bâton, comme s'il revenait de loin, et se trouva à la gare de la Bastide — j'ai retrouvé le nom du village — c'est la Bastide, la gare d'embranchement de Saint-Laurent-les-Bains, ville d'eaux ancienne, m'a-t-il dit, beaucoup moins fréquentée que Vichy. Le comte avait peu d'argent sur lui, lors de son accident. A peine 700 francs. C'était toute sa fortune de proscrit... Il se considérait bien comme un proscrit volontaire, désireux d'éviter la cour d'assises et de passer pour mort. Il avait, du reste, légué sa fortune à un inconnu. Idée de neurasthénique. Je l'ai recommandé au général Korchapoff, qui est, comme vous savez, chauffeur de taxi et auquel il arrive, après le théâtre, de reconduire à leur domicile des clients qui firent partie de ses relations. Le général Korchapoff fit pourvoir mon

ami Foulayronnes d'un taxi avec lequel il sillonne présentement Paris, laissant de plus en plus pousser sa barbe et portant des lunettes de plus en plus grosses, de plus en plus rondes et aux verres de plus en plus foncés.

— C'est un roman ! Un roman presque russe !
— Il passe pour Russe, mangeant ici et se recommandant partout de vous et de moi. Notre milieu lui est précieux, car il lui aide à établir sa fausse identité.

— Il doit être très malheureux !
— Certains jours, oui ! Il est horriblement jaloux...
— Jaloux ?
— De la baronne Vera Gavrilowna...
— Comment ! Il trouve moyen, au milieu de ses tragiques aventures, d'avoir des peines de cœur ?
— Ce sont ses seules peines !... Il n'en a pas d'autres !...
— Il se sent une âme de vingt ans...
— Pour rajeunir, jetez-vous dans un précipice...
— Il aime une ravissante créature à laquelle il lui est interdit de parler. Il sent qu'il n'en est pas aimé, il rôde constamment dans la rue où elle habite, si bien qu'il a fini un soir par la « charger » en compagnie d'un Anglais auquel elle s'était fiancée et qu'il les a conduits tous deux au théâtre Daunou, écumant de rage et avec une envie folle de se jeter dans la Seine avec son taxi et ses clients...
— Encore !... La Seine après l'Allier !... C'est une manie !...
— Eh bien !... Il est heureux ainsi... Il rêve... il erre, il souffre. Mais il dit : « J'ai un intérêt dans la vie ! » Le voici... C'est son heure...
— Je vous laisse, Altesse !
Le grand duc était seul dans la salle où il

déjeunait. Les deux salles qui précédaient celles-ci avaient chacune une table occupée. Un homme grand et maigre, aux grosses lunettes vertes, aux cheveux longs et négligés, à la barbe courte et épaisse, non égalisée au ciseau, vêtu d'une veste de cuir, un vieux manteau sur le bras, s'avançait vers le grand duc, tenant sa casquette de chauffeur à la main.

— Altesse ! fit-il, me permettez-vous de m'asseoir à votre table ?
— J'allais vous en prier, mon cher comte !... Je n'ai toujours pas de nouvelles de votre légataire universel...
— Le notaire de Monistrol n'a peut-être pas pu le joindre tout de suite !
— Et s'il l'a joint, l'autre n'est peut-être pas autrement satisfait de savoir que vous existez encore... Car il ne doit pas croire aux revenants...
— J'ai l'impression que c'est un honnête garçon ! fit le comte...
— Ce n'est pas une raison !
— Mais quelle idée vous a pris, Monseigneur, d'aller insinuer à mon légataire universel que je pourrais bien être vivant !... Je ne demande pas à quitter mon gouffre, où je me trouve très tranquille et où j'éprouve d'innombrables jouissances... Sans compter, Altesse, que si le notaire de Monistrol parle, le Parquet peut soupçonner que je vis et me faire arrêter...
— Et après ? Vous seriez acquitté ! Légitime défense !...
— Et la prison préventive ? Non ! Je vous assure ! J'aime autant rester mort !...
— Vous n'êtes pas mort ! Vous êtes « absent » ! Et quelles jouissances si vives éprouvez-vous donc à rester mort ou à demi-mort ?
— J'en ai eu une énorme tout à l'heure : la baronne va mieux !

— Oui ! Elle se lève !... Mais elle est toujours terrifiée de votre lettre datée du gouffre !
— Je le sais bien !... Elle est en grand deuil !
— C'est pour apaiser vos mânes irrités !
— En grand deuil de moi !... Ecoutez !... C'est tout de même gentil de sa part !...
— Vous lui faites peur ! Comte !... Elle ne vous aime pas !...
— Oui ! Mais moi je l'aime !... A me mourir !... Il me la fait comme femme !...
— Mais vous vouliez être aimé pour vous-même !
— Je suis moins difficile !
— A présent, vous raisonnez comme tous les gens pauvres qui disent, en parlant d'une femme qu'ils aiment et qui les dédaigne : « Ah ! si j'avais des millions, elle se jetterait à mon cou ! » Eux, ça leur serait bien égal d'être aimés pour leur argent...
— J'aime Vera Gavrilowna ! Un point c'est tout ! Je souffre de ne pouvoir le lui dire ! De ne pouvoir lui parler ! Je crains de lui faire horreur dans ma déchéance !... Elle qui m'a connu homme du monde et titré !...
— Si, étant riche, vous n'avez pas subordonné tous les actes de votre vie à réaliser une union rapide avec elle, c'est que vous redoutiez d'être malheureux avec elle...
— Il valait mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec une autre ! Et puis, enfin, une femme vous aime parce que vous avez telles qualités morales ou seulement le nez bien fait, ou encore des vêtements bien coupés, ou tout bonnement l'habitude de sortir et de vivre avec vous... le sait-elle, pourquoi elle vous aime ?
— Pas plus que vous ne savez pourquoi tel homme aime telle femme...
— Comme vous dites fort bien, monsei-

neur... Alors que ce soit mon nez, ma coupe de cheveux, ma façon de porter l'habit ou ma grande fortune, qu'importe le motif pour lequel la baronne m'aurait été attachée ?
— Vous êtes devenu la sagesse même ! Vous n'êtes plus neurasthénique !... Parlons d'autre chose ! La voici !
Au loin, dans la première pièce du traktir, Vera Gavrilowna entrain, gagnée d'une robe noire avec des bandes de crêpe, décolletée de façon à permettre les effets d'un collier de pierres noires à reflets un peu bleutés sur sa peau blanche. Le petit chapeau qu'elle avait combiné permettait une opposition très savoureuse entre le blond d'or pâle des cheveux et le noir mat, à minuscule liseré de crêpe blanc, de la coiffure. Mais pourquoi demeurait-elle dans cette première pièce ? Parce qu'elle consultait à la fois une glace placée sur une cheminée et une jeune fille déjeunant en face. Ils entendirent Vera déclarer radieuse :
— J'avais hésité entre une robe noire et une robe violette. Mais j'ai opté pour le noir. Il ne faut pas faire les choses à demi...
— Cela dépend de qui vous êtes en deuil, baronne ! déclarait la jeune fille.
— De quelqu'un qui m'aimait beaucoup !...
— En ce cas, vous avez raison. Il ne faut pas faire les choses à demi ! On se met si souvent en deuil pour des gens qui ne vous ont jamais aimés !
— Chère Vera ! murmura Foulayronnes. Est-elle assez jolie ainsi !... Je me ferais vraiment scrupule de sortir de mon gouffre et de l'obliger à quitter ce deuil ravissant. Elle est contente d'être en deuil, vraiment !...

(A suivre.)

Etre ou ne pas être le client de la maison

E. Mandowsky
La Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 8

C'EST connaître ou ignorer le plaisir de pouvoir acheter avec un versement

depuis **5.-** par Fr. mois et acompte suivant l'achat

COMPLETS pour hommes, jeunes gens ou garçonnets

PARDESSUS mi-saison

ROBES **COSTUMES** pour dames

BLOUSES ou **VAREUSES**

Que nos prix, ni trop bas ni trop élevés, ne vous fassent pas hésiter à nous rendre visite **CAFÉ**, en voyant, vous apprécierez beaucoup mieux à quel point ils sont avantageux.

Poissons

Saumon - Soles
Limandes - Colin
Cabillaud - Merlans
Truites - Brochets
Perches à frire
90 c. la livre
Poulets de Bresse
Poulets de grain
Poules pour bouillon
Pintades - Pigeons
Dindes - Sarcelles
Gigots de Chevreuils
au magasin de comestibles
Seinet fils
6, Rue des Epancheurs
Téléphone 71

BICYCLETTES

Encore quelques légèrement usagées hommes et dames
Fr. 50.- 65.- 80.-
85.- 90.- 120.-
Tous genres de réparations de cycles et motos à des prix défiant toute concurrence.

H. SPIESS - GRANDJEAN
Place du Marché - Tél. 614

Mauvaises herbes

Destruction rapide et complète par mon herbicide éprouvé
Un kilo pour 70 à 100 litres d'eau

Droguerie
P. SCHNEITTER
Epancheurs 8
Timbres S. E. N. & J.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS antinévralgiques
MATTHEY
Soulagement immédiat et prompt guérison; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel

Amilcar
La voiture du commerçant
Le mécanisme le plus simple avec les derniers perfectionnements

Véga S. A., Cortailloz

BAS

SPORT anglais, qualité extra, pure laine depuis **3.90**

CASAM /SPORT vous présente un choix fantastique.

CASAM SPORT
Ida Casamayor
Rue Saint-Maurice
Neuchâtel



Excellent! ... mais gare la Note du boucher!



Mais non, c'est du VIANDOX!

Le VIANDOX de la Cie. Liebig est un bouillon véritable, concentré. Il peut cuire avec les mets et leur donne à tous la merveilleuse saveur que procure seul le bouillon.

Dégustation gratuite

Samedi 25 avril: Magasin CASASOPRA, successeur de H. Gacond, rue du Seyon.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE Berger-Hachen fils

Rue du Seyon 18 - Téléphone 301 - Rue des Moulins 32

Bouilli fr. 1.- fr. 1.25 le 1/2 kg.
Rôti » 1.50 » 1.75 »
Aloyau et cuvard » 1.75 »

VEAU - PORC - MOUTON

aux plus bas prix du jour

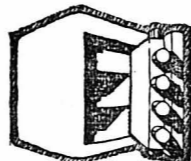
Se recommande.

Pour la fraîcheur juvénile et la beauté du teint ainsi que contre les taches de rousseur et impuretés de la peau n'employez que le savon au

Lait de lis

BERGMANN
Marque: Deux mineurs
Fr. 1.60 le pain; complété par la Crème au lait de lis "DADA" en tubes de Fr. 1.20
E. Bauler, pharmacien.
A. Bourgeois, pharmacien.
F. Jordan, pharmacien.
Félix Tripel, pharmacien.
A. Wildhaber, pharmacien.
A. Guye-Prêtre, mercerie.
Ch. Petitpierre et succursales.
Savoie-Petitpierre, mercerie.
Au Sans Rival
Paul Schnitter, droguerie.
Zimmermann S. A., épicerie.
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin.
W. Stauffer, Saint-Aubin.
H. Zintgraf, pharm. St-Blaise.
Ch. Gindraux, négoce, Boudry.
M. Tissot, pharm., Colombier.
E. Aubry-Michel, Landeron.

COFFRES



UNION

B. SCHNEIDER
FABRIQUE de COFFRE-FORTS
ZURICH
GENÈVE 1916 58

Représentant général pour la Suisse romande: D. GOBAT
Galerie du Commerce 63
LAUSANNE Demandez s. v. d. prospectus No 41

AVIS DIVERS

Leçons d'anglais

Mrs Rickwood a repris ses leçons. S'adresser pour renseignements, Place Piget 7, 3me.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Professeur

Pierre JACOT

VOLONISTE
donne ses leçons de violon
1 Place des Halles, 1er (Maison Chaussures KURTH)

Yverdon-LES-Bains

Station thermale unique au monde pour ses cures combinées par deux sources différentes

SOURCE SULFUREUSE-SODIQUE CHAUDE et SOURCE BICARBONATÉE MAGNÉSIENNE FROIDE
CURES SPÉCIALES D'UNE EFFICACITÉ REMARQUABLE

Grand Hôtel des Bains: Pension dès 12 fr. 50
Prop.: H. WEISSENBERGER

Hôtel de la Prairie: Pension dès 10 fr.
Prop.: B. SUEUR-RHORER

RÉOUVERTURE 7 MAI

J. H. 379 Y.

Cours de répétition du Régiment de carabiniers 4

(Bat. car. 2 et 9)
Période: 4-16 mai 1925 Stationnement: Val-de-Ruz

Concours pour la fourniture du pain et de la viande

Un concours est ouvert pour la fourniture du pain (ration de 1100 gr.) et de la viande (par kilo), conformément aux prescriptions concernant la fourniture des subsistances par les fournisseurs, de 1922.

Adresser demandes de renseignements et offres au sousigné. JH 45041 L

Major LÉON ROD,
Quartier-maître du Rég. de car. 4, LAUSANNE.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole de Mécanique et d'Horlogerie

Exposition des travaux des élèves

Les locaux de l'école seront ouverts au public les **SAMEDI 25 AVRIL** de 14 h. à 18 h. **DIMANCHE 26 AVRIL** de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

LA COMMISSION DE L'ÉCOLE

La plus importante société d'assurance chevaline est la

Mutuelle chevaline suisse

fondée en 1901

la SEULE SOCIÉTÉ SUISSE DE CE GENRE concessionnée par le Conseil fédéral.

Par ses nombreuses combinaisons, elle place l'assurance à la portée de toutes les bourses, puisque ses taux partent du 2 % pour l'assurance à l'année.

Elle examine gratuitement, et sans engagement pour les propriétaires toutes les combinaisons qui lui sont soumises. Très intéressant: ASSURANCE COLLECTIVE PAR LOCALITÉ, avec Comité local. Grandes facilités administratives, réduction intéressante de la prime.

Nombreuses assurances spéciales: POULINAGE, opération, castrations, estivage, hivernage, locations, courses et concours hippiques, transports, etc.

Demander tout de suite prospectus gratis au siège social, Grand-Chêne 5, Lausanne, à MM. les vétérinaires ou aux Agents suivants: MM. R. Besse & Cie, La Chaux-de-Fonds et Maeder, à Boudry. JH 31560 D

Fédération des étudiants de l'Université

Soirées théâtrales et musicales A LA GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

les mercredi 29 avril et samedi 2 mai 1925, à 20 h. 1/2 sous le patronage de l'Université

AU PROGRAMME:

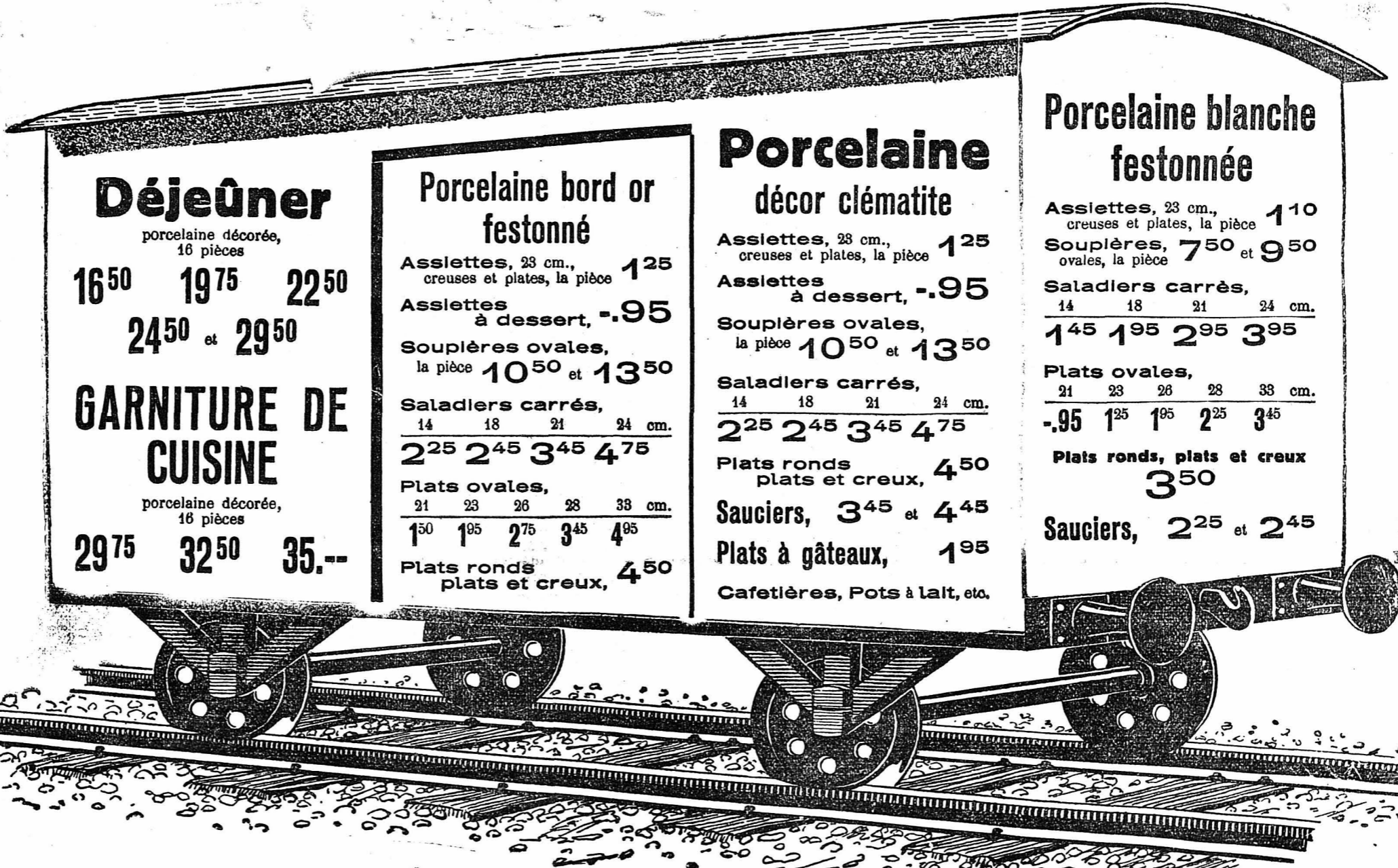
Productions des trois sociétés d'étudiants: BELLES-LETTRES, STELLA et ZOFINGUE avec le précieux concours de l'orchestre Léonense

Location des billets à partir de lundi 27 avril, au magasin Fœtisch S. A. - Prix des places: Fr. 4.-, 3.- et 2.- impôt compris

UN VAGON DE PORCELAINES !!

Nous vendons de la belle marchandise à des prix exceptionnellement avantageux

Tasses à café avec sous-tasses, forme conique, porcelaine décorée ou bord or, la pièce -.75	Tasses à café avec sous-tasses, forme côtelée, porcelaine décorée ou bord or, la pièce -.75	Tasses à thé avec sous-tasses, forme conique, porcelaine décorée ou bord or... la pièce -.75	Tasses à déjeuner avec sous-tasses, porcelaine, blanche, décorée, bord or, -.75 - .85 - .95	Tasses à café avec sous-tasses, forme conique, porcelaine blanche... la pièce -.65	Tasses à café avec sous-tasses, forme côtelée, porcelaine blanche... la pièce -.65	Tasses à mocca avec sous-tasses, forme haute, porcelaine blanche... la pièce -.35
--	--	---	--	---	---	--



Déjeuner

porcelaine décorée, 16 pièces
16⁵⁰ 19⁷⁵ 22⁵⁰
24⁵⁰ et 29⁵⁰

GARNITURE DE CUISINE

porcelaine décorée, 16 pièces
29⁷⁵ 32⁵⁰ 35.--

Porcelaine bord or festonné

Assiettes, 23 cm., creuses et plates, la pièce 1²⁵
Assiettes à dessert, -.95
Soupières ovales, la pièce 10⁵⁰ et 13⁵⁰
Saladiers carrés, 14 18 21 24 cm. 2²⁵ 2⁴⁵ 3⁴⁵ 4⁷⁵
Plats ovales, 21 23 26 28 33 cm. 1⁵⁰ 1⁹⁵ 2⁷⁵ 3⁴⁵ 4⁹⁵
Plats ronds plats et creux, 4⁵⁰

Porcelaine décor climatite

Assiettes, 23 cm., creuses et plates, la pièce 1²⁵
Assiettes à dessert, -.95
Soupières ovales, la pièce 10⁵⁰ et 13⁵⁰
Saladiers carrés, 14 18 21 24 cm. 2²⁵ 2⁴⁵ 3⁴⁵ 4⁷⁵
Plats ronds plats et creux, 4⁵⁰
Sauciers, 3⁴⁵ et 4⁴⁵
Plats à gâteaux, 1⁹⁵
Cafetières, Pots à lait, etc.

Porcelaine blanche festonnée

Assiettes, 23 cm., creuses et plates, la pièce 1¹⁰
Soupières ovales, la pièce 7⁵⁰ et 9⁵⁰
Saladiers carrés, 14 18 21 24 cm. 1⁴⁵ 1⁹⁵ 2⁹⁵ 3⁹⁵
Plats ovales, 21 23 26 28 33 cm. -.95 1²⁵ 1⁹⁵ 2²⁵ 3⁴⁵
Plats ronds, plats et creux 3⁵⁰
Sauciers, 2²⁵ et 2⁴⁵

Porcelaine japonaise

Tasses à thé avec sous-tasses, 3²⁵
Tasses à mocca avec sous-tasses, 2⁹⁵
Assiettes à dessert . . 2⁹⁵

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHÂTEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Service „W“ bordure bleu cobalt

Tasses à thé avec sous-tasses, 1²⁵
Tasses à mocca avec sous-tasses, 1¹⁵
Assiettes à dessert . . 1²⁵

La Suisse menacée par l'Allemagne en 1917

Au sujet de l'information que nous reproduisons hier, on écrit de Berne au « Démocrate » :

Le « Vorwaerts » publie un protocole secret des délibérations des dirigeants civils et militaires de l'empire allemand au début de 1917. On y lit, au sujet d'une conférence tenue le 9 janvier, entre MM. de Bethmann-Hollweg, Hindenburg et Ludendorff, cette déclaration du généralissime : « Nous sommes préparés pour faire face à toutes les éventualités, contre les Etats-Unis, le Danemark, la Hollande, et aussi contre la Suisse. La guerre de croiseurs sous-marins ne conduit qu'à une faible progression des résultats obtenus jusqu'ici. Nous avons besoin de l'action la plus énergique et la plus dépourvue d'égarés que l'on puisse obtenir. C'est pourquoi il nous faut la guerre sous-marine sans scrupules à partir du 1er février 1917. Il faut absolument activer la fin de la guerre. »

Cette déclaration en confirme plusieurs autres. Il semble vraiment que l'état-major impérial, pour des raisons relatives au ravitaillement, sans doute, a songé successivement, à cette époque, à occuper la Suisse, le Danemark ou la Hollande. Il était pris d'accès de fureur, car « il fallait absolument activer la fin de la guerre », sur le continent comme sur les océans. Dans la première quinzaine de janvier, soit au moment même où le maréchal prononçait les paroles précitées, l'état-major français signala à notre état-major des mouvements de troupes importants dans le pays de Bade, informations qui furent en grande partie confirmées par notre service de renseignements.

Cette intervention de l'état-major fut soulignée par une vive campagne de la presse française, qui s'apaisa lorsque, le 22, le Conseil fédéral eut ordonné soudain la mobilisation imminente de deux divisions ennemies. Selon des déclarations, non démenties, du roi Alphonse XIII au « Matin », ce sont les mesures militaires prises par le Conseil fédéral qui auraient engagé l'état-major impérial à renoncer à cette opération. Il est vrai qu'elles coïncidèrent avec l'arrivée à Besançon de l'armée Foch, qui fut sur le point de prendre la dénomination d'armée d'Helvétie.

On sait que l'état-major français insista pour la conclusion d'une convention militaire éventuelle. Le projet Foch était si judicieux qu'il fut ratifié presque sans modifications par le colonel Sprecher, après un bref entretien entre celui-ci et le général Weygand, à Berne. L'état-major suisse, lorsque cette convention fut sur le point d'être paraphée, à la fin de février, proposa à l'état-major allemand de conclure aussi un accord éventuel (nous ignorons s'il fut mis au courant de la préparation d'une convention avec les Français). L'état-major allemand refusa, disant que, dans le cas d'une invasion de la Suisse par les Alliés, il saurait bien, lui, ce qu'il aurait à faire ; autrement dit, il ne nous resterait, dans ce cas, qu'à obéir, conformément aux précédents de 1813-1815.

Tels sont les faits essentiels, dans leur ordre chronologique. Notons qu'il est inexact de prétendre, comme le fait un journal badois, que les deux partis belligérants, au début de janvier 1917, auraient éprouvé simultanément des craintes quant à une invasion de la Suisse par leur ennemi. Dans la première quinzaine de janvier, l'état-major fédéral n'a été saisi d'aucune information, suisse ou allemande, au sujet de concentrations de troupes françaises à notre frontière. Ensuite, le rassemblement de l'armée Foch, loin d'être dissimulé, fut, à titre exceptionnel, publié par l'agence Havas. Rendons à César ce qui est à César, et à la vérité ce qui appartient à la vérité.

POLITIQUE

TCHÉCOSLOVAQUIE ET POLOGNE

Les rapports entre ces deux Etats

M. Benès, ministre tchéco-slovaque des affaires étrangères, est à Varsovie pour rendre plus étroites les relations polono-tchéco-slovaques. Un article signé de son nom et publié par la « Gazette de Prague » manifeste l'esprit dans lequel il entend agir :

« Il faudrait, écrit M. Benès, être aveugle pour ne pas voir que la Pologne et la Tchécoslovaquie ne peuvent ni ne doivent en aucune question, se créer mutuellement des embarras. Ce serait, de part et d'autre, une preuve de faiblesse et manque de clairvoyance. Depuis la fin de la guerre, d'ailleurs, nos efforts en vue d'un rapprochement n'ont pas cessé. Grâce à la patience et à la clairvoyance d'hommes politiques, ils ont pleinement réussi et abouti à un succès. Par sa grande connaissance de la situation internationale et par son sens aigu de l'opportunité et des besoins de l'avenir, M. Alexandre Skrzynski, ministre des affaires étrangères, — pour ne citer que lui parmi les hommes d'Etat polonais, — a su trouver les moyens les plus propres à mener à bien cette politique.

« Le devoir des deux pays est de poursuivre avec calme et pondération, compte tenu des faits, cette politique de coopération. Il convient, en tout premier lieu, qu'ils se connaissent bien l'un l'autre. Il faut, d'autre part, faire savoir à l'opinion internationale, et lui prouver, que notre collaboration s'inspire uniquement de l'idée de paix et n'agit qu'au nom de la paix.

« Enfin, et surtout, il convient chez nous de bien faire comprendre que, dans nos rapports avec la nation polonaise (tout comme dans ceux de la nation polonaise avec nous), nous entendons appliquer les principes d'une vraie politique démocratique moderne. Ainsi cette politique sera-t-elle ce qu'il convient d'entendre par une politique réellement slave : porter son voisin des jugements équitables sans vouloir s'immiscer dans les questions qui lui sont propres ; faire preuve, dans les relations avec lui, de bonne volonté à son égard, et se persuader enfin qu'une nation n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen (qu'il convient naturellement de toujours sauvegarder) d'atteindre au but plus élevé d'une collaboration intellectuelle et morale et de réaliser l'idéal d'une véritable humanité. »

« Parmi les stands décorés avec un réel goût artistique, celui de la fabrique suisse de ficelles à Flurlingen près de Schaffhouse nous a frappé. Deux colonnes grecques, érigées à l'aide de cor-

NEURALGIE MIGRAINE
BOITE N° 100
TOUTES PHARMACIES

Ketol

CINEMA DU THEATRE
CE SOIR, un beau programme Paramount
Le dernier voyage du "Nancy B"
avec THOMAS MEIGHAN et LILA LEE

RUSSIE

Beau régime !

MOSCOU, 23. — La récente arrestation de trois commissaires du peuple de Transcaucasie a été suivie de celle d'une trentaine de hauts fonctionnaires de la république autonome de Nachitchevan, inculpés de dilapidation des deniers publics.

AFRIQUE DU SUD

On ne massacre pas impunément

LONDRES, 22 (Havas). — Suivant un télégramme de Johannesburg aux journaux, le Congrès national indigène a décidé en raison de massacres de Bloemfontein de s'abstenir de toute participation aux manifestations qui célébreront la visite du prince de Galles.

Le conseil invitera tous les indigènes à adopter la même attitude.

ÉTRANGER

Quatre aviateurs ont disparu. — On mande de Benghazi (Tripolitaine) que l'on éprouve de sérieuses inquiétudes sur le sort de quatre aviateurs italiens, le commandant Capusso et trois de ses camarades, partis de cette ville le 23 février dernier pour gagner Tobrouk et inspecter la zone frontrière et qui ne sont pas encore de retour.

L'appareil est descendu en territoire égyptien, où l'on a retrouvé dans le voisinage des traces des quatre aviateurs, traces disparues toutefois à quelques centaines de mètres du lieu de l'atterrissage.

Une crise ferroviaire. — Les compagnies de chemins de fer anglaises commencent à souffrir sérieusement des conséquences de la crise commerciale. Les compagnies de Great Western et de London and Nord Eastern annoncent qu'elles se voient contraintes de réduire leur exploitation. D'autres compagnies ont l'intention de suivre cet exemple. Des experts en matière ferroviaire constatent que la crise des transports est générale, mais que ce sont surtout les deux compagnies ci-dessus qui souffrent le plus, attendu qu'elles transportent beaucoup de charbon et de minerai. Les quatre plus grandes compagnies anglaises de chemins de fer ont été obligées, l'année dernière, d'avoir recours à leurs réserves, pour payer le même dividende que l'année précédente. On fait encore remarquer que l'accroissement des transports par camions-automobiles est une des causes principales de la diminution des transports ferroviaires.

Justice est faite. — On mandait de Londres, le 22 :

Jusqu'à la dernière minute, hier matin, le public anglais crut que Norman Thorne, le meurtrier d'Elsie Cameron, ne serait pas exécuté. De très pressantes démarches avaient été faites auprès du ministre de l'intérieur afin d'obtenir sa grâce. Elles n'ont pas abouti.

Hier matin, à la prison de Wandsworth, Thorne a exécuté son crime. Une foule nombreuse attendait devant la prison. Elle a témoigné de son désappointement lorsque le gardien chef est venu afficher sur la porte de la geôle le bulletin annonçant que justice était faite.

La IX^{me} Foire suisse d'échantillons

(De notre correspondant)

L'activité régnant dès les premières heures à la foire est fort réjouissante. Dommage seulement qu'au commencement le temps (nous sommes presque tentés de prétendre que la pluie est devenue elle aussi traditionnelle) ne se soit pas montré plus clément, car, il n'y a pas à dire, un rayon de soleil peut souvent beaucoup. Malgré cela, l'affluence du monde acheteur est très considérable. Chaque matin, les trains de Zurich, de Lucerne et de Berne nous amènent des centaines de visiteurs, de sorte que d'ores et déjà nous pouvons affirmer que cette année-ci le nombre des entrées sera de beaucoup supérieur à celui de l'année passée. Et cela malgré certaines restrictions, prises pour empêcher des abus dans la mesure du possible.

Dans notre premier compte rendu sommaire, nous ne nous sommes guère arrêtés aux chiffres ; vu les conclusions intéressantes qu'ils autorisent, nous croyons bien faire de donner à ce sujet quelques indications supplémentaires. Comme chaque année, c'est le canton de Bâle-Ville qui figure en tête du nombre des exposants (252, 253 en 1924). Il est suivi d'assez près par les cantons de Zurich (174, 183) et de Berne (123, 108). Argovie, Soleure, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Vaud, Tessin, Neuchâtel, Lucerne et Genève sont représentés par 79, 42, 41, 41, 20, 25, 24 et 23 maisons. A l'exception du canton de Vaud, tous accusent une participation plus forte que celle de l'an passé. Pour le canton de Neuchâtel, par exemple, la différence est de 7 exposants.

205 (152 en 1924) maisons sont comprises dans le groupe XXI, divers ; 88 (61) dans le groupe X, réclame et propagande, graphique ; 76 (74) dans le groupe XVII, industrie électrique. Dans les groupes XIX, moyens de transport ; III, meubles et vannerie ; XVI, petite mécanique et instruments de précision, et XIV, articles techniques en bois, verre, caoutchouc, la participation a fortement progressé. Il n'en est pas de même du groupe XII, vêtements, souliers, quincaillerie, mercerie, articles en cellulose, lequel accuse un recul de 75 maisons (69 au lieu de 144). Cette diminution ne nous paraît cependant pas autrement symptomatique, car, en 1923, le nombre des exposants avait été de 63.

Contrairement à ce qui avait été encore le cas l'année passée, les changements apportés au placement des exposants sont peu importants. C'est ainsi que nous avons retrouvé souvent à la même place bon nombre parmi eux. Voilà un principe qui ne manque pas de logique, tout en évitant au client la perte de minutes précieuses, due à la recherche de son fournisseur habituel, il met ce dernier à l'abri des oreilles trop indiscrettes de son concurrent direct. C'est bien cette considération qui a dicté aux organes de la foire leur ligne de conduite de ne pas grouper trop près l'un de l'autre les fabricants et industriels de la même branche. A proximité de l'entrée, de nombreuses cabines fermées sont dressées, présentant le grand avantage qu'acheteurs et vendeurs peuvent débattre les prix sans être dérangés à tout moment par le monde qui passe.

Parmi les stands décorés avec un réel goût artistique, celui de la fabrique suisse de ficelles à Flurlingen près de Schaffhouse nous a frappé. Deux colonnes grecques, érigées à l'aide de cor-

J'ÉCOUTE...

Un baiser

C'était le soir.
Ils étaient cinq jeunes gens, deux très jeunes filles et trois garçons. Soudain, l'un des garçons s'approcha d'une des jeunes filles, lui entourant la taille de son bras et lui donna un baiser. Les autres regardaient. Le baiser donné, l'autre jeune fille fit une pirouette en riant et dit :

— Ça y est !
Qu'est-ce qui y était ?
Le printemps ramène les amoureux. Les cœurs chantent éternellement la chanson d'amour. Il est dans l'ordre, il est naturel que les jeunes s'aiment que les couples se forment, que les joyeux se fondent.

Mais, vraiment, la jeune fille, qui faisait la pirouette, était trop contente. Son : « Ça y est » ne montrait que trop qu'elle avait simplement manœuvré pour amener son amie au point où elle se trouvait. Les hommes ne valent pas grand chose. Les amies, quelquefois, moins encore. La compagne si guillerote n'avait-elle pas cherché à embarquer son amie dans une aventure, simplement peut-être pour n'être pas seule à avoir un ami ?

Et c'est souvent ainsi que les choses doivent se passer. On est sage. On ne pense à rien. On rit. On est content de son sort. On est heureux du soleil qui brille, de la fleur des champs qu'on va cueillir quand on a un moment de liberté. Une rencontre change tout ça. Une amie dont on n'a pas pu pénétrer le caractère vous entraîne, vous pousse où vous n'auriez peut-être pas même pu vous imaginer que vous iriez jamais.

Où a passé la petite jeune fille au cœur droit, au regard si joyeux franc ?
L'autre dimanche encore, deux garçons et deux filles étaient arrêtés au bord d'un trottoir :
— Viens donc ! disais une des jeunes filles à l'autre.

— Venes ! mademoiselle. Vous venez ? faisait un des jeunes hommes.

La jeune fille prononça un non énergique et recula de deux pas.

Le jeune homme prit des airs engageants et avoua :

— Allons ! vous venez avec nous.
L'autre recula encore et fit énergiquement de la tête signe qu'elle n'y allait pas.

Aura-t-elle résisté jusqu'au bout ? La partie courée qu'on lui proposait visiblement, l'inquiétait. Je ne sais pas vu la fin de la scène. Mais, si me reste un doute.

Il n'y a que le premier pas qui coûte, dit le proverbe. Je ne sais et celui-là coûte. Mais ce que je sais bien, c'est que tous ceux qui ont de l'expérience vous diront que les autres pas se paient souvent bien plus cher encore.

FRANCHOMME.

met de dire qu'il n'y a pas chez vous qu'on sache apprécier les bons crus de vos vignes. Ce sont les maisons Perrier et Co., Chatenay S. A., Mauler et Co. et Bouvier frères qui se chargent de cette mission fort louable. Il nous reste encore à mentionner la participation des entreprises Dubied et Co. S. A., Bachmann et Co., meubles, Favarger et Co., appareils électriques, Suchard S. A., dont la réputation est acquise depuis bien des années.

Voilà quelques notes prises au hasard de notre course à travers les halles. Nous sommes les premiers à reconnaître qu'elles ne peuvent prétendre à être complètes. Pour pouvoir se rendre compte exactement de ce que le fabricant et l'industriel suisses soumettent aux yeux du visiteur, le déplacement à Bâle s'impose. Tenant compte aussi des réductions sensibles consenties pour cette visite par les chemins de fer fédéraux, nous voulons bien espérer que bon nombre de lecteurs en profiteront, car, est-il besoin de le souligner plus particulièrement, notre ville saura les intéresser sous d'autres rapports encore.

SUISSE

BERNE. — La fièvre aphteuse s'étant déclarée dans les régions françaises voisines de la frontière suisse, l'office vétérinaire fédéral interdit toute importation de bétail (espèces bovine, porcine, caprine et ovine) et compris le trafic rural le long de la frontière depuis Chanzy jusqu'à Hermance.

L'interdiction ne s'applique pas à l'importation du lait, fruits et légumes.

— A Delémont, la foire de mardi dernier peut compter comme une des meilleures de la saison. Le bétail y était en abondance et les marchands ne faisaient pas défaut. Beaucoup de transactions s'y sont opérées. Le prix des porcs reste à peu près stationnaire à 45 fr. pour un couple de six semaines. Par contre, le gros bétail manifeste une tendance à la hausse. Les bonnes génisses portantes trouvaient preneurs entre 1200 et 1400 francs. Le jeune bétail pour pâturage était surtout très demandé. Le marché aux chevaux était calme. La hausse du gros bétail s'explique par la bonne végétation printanière qui, au dire des statistiques agricoles, est un maximum pour la saison.

FRIBOURG. — Mardi, à Galtern, sur la route d'Alterswil à Tavel, un automobiliste bernois se rendant à Tavel et qui croisait un attelage à vu surgir derrière cette voiture quelques enfants qui traversaient la route en courant. L'un d'eux vint se jeter contre l'automobile et fut renversé. Le voyageur le recueillit et le transporta chez ses parents, puis il alla chercher un médecin à Tavel. Mais l'enfant est mort dans l'intervalle.

— Un accident est arrivé mercredi, vers 4 heures de l'après-midi, au laboratoire de chimie de la faculté des sciences de Fribourg. M. Amédée Schneider, assistant du professeur Dhéray, avait mis en marche l'appareil à lixivier l'air, qui est actionné par l'électricité. En raison du dégagement de gaz qui se produisait, M. Schneider voulut ouvrir la fenêtre, comme il le faisait chaque fois. Pour s'en approcher, il fallait enjamber l'arbre de transmission. M. Schneider, par précaution, avait serré sa blouse de laboratoire autour de ses reins ; mais la blouse avait une déchirure qu'il n'avait pas remarquée et un pan qui flottait derrière lui fut happé par l'arbre de couche. On devine le reste. M. Schneider, les habits lacérés, fit des efforts surhumains pour résister à la rotation vertigineuse de la machine. Il avait déjà le bras droit et la jambe droite brisés quand, de la main gauche, il réussit à arrêter le moteur. A ses cris, on était accouru. On dégagea le malheureux et on le transporta à l'hôpital cantonal. M. Schneider a le bras droit brisé à l'humérus, la jambe droite cassée au-dessus du genou et d'autres blessures encore.

GENÈVE. — On écrit de Genève à la « Revue » :

Une information d'agence rapporte qu'un grave conflit serait sur le point d'éclater au Conseil d'Etat genevois, conflit suivi de démission. Il s'agirait de divergences entre le délégué aux finances, M. Guillaume Pictet et ses collègues socialistes, conflit motivé par la nomination d'un contrôleur aux impôts que les membres socialistes du Conseil d'Etat entendent imposer en le tirant de leur parti.

Interrogé, M. Pictet a déclaré que la chose ne lui était pas connue, mais il ne conteste pas qu'il y a souvent des divergences d'opinion entre les socialistes et lui. En ce qui concerne la nomination des contrôleurs, il convient de faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'un poste mais de cinq. Une discussion assez vive est prévue pour la séance du Conseil d'Etat.

A Genève, on demeure légèrement sceptique devant l'optimisme du chef du département des finances. On sait, en effet, que, dès le début, il s'est produit des divergences d'opinion assez accentuées entre M. Pictet et ses collègues socialistes.

D'autre part, « Le Travail », l'organe socialiste, ne néglige aucune occasion de faire pièce aux membres non socialistes du gouvernement.

BIENNE. — La cour d'assises du Seeland a condamné à un mois de prison, 10 francs d'amende et 10,694 fr. de dommages-intérêts, un charretier de Boujean, nommé Zimmermann, qui, dans la nuit du 1er au 2 juin 1924, avait, au cours d'une rixe, cassé la jambe à M. Enrico Polato, mécanicien à Bienne.

CANTON

Pourvoi écarté. — Le tribunal de cassation, réuni mercredi, à Neuchâtel, a rejeté le pourvoi en cassation de Flaig contre le jugement de la cour d'assises et confirmé la peine prononcée par cette instance. Le jugement de la cour de cassation a été prononcé par 4 voix contre 1.

LA SAGNE. — Depuis quelque temps, un nommé Nicolet, habitant avec sa famille dans une petite maison de La Sagne, était devenu la terreur des autorités de son village. Il voulait jouer au petit terroriste et pour bien remplir son rôle proférait maintes menaces contre Pierre, Jean et Jacques. En particulier, chacun savait que cet irascible personnage possédait chez lui un fusil bien chargé, avec lequel, selon ses propos, il régalerait le compte à tous les conseillers communaux de La Sagne. Même un jour, cet énergumène balladait son arme dans tout le village.

Les autorités sagnardes, pour éviter que toute cette histoire ne se termine par un incident regrettable, portèrent plainte contre l'indésirable citoyen. La sûreté de La Chaux-de-Fonds fut alors chargée de se rendre dans la bourgade menacée, pour y cueillir le bouillant personnage. Ce dernier, depuis quelques jours, n'était plus sorti de son domicile et l'on pensait que peut-être il l'avait transformé en fort Chabrol. Heureusement il n'en était rien et c'est sans aucune difficulté que les agents s'emparèrent mercredi matin du sieur Nicolet, qui fut conduit à son nouveau domicile, soit rue de la Promenade 20, à La Chaux-de-Fonds.

AVIS TARDIFS

On cherche, pour un jeune homme de Berne, une bonne

chambre et pension

dans famille bourgeoise. Faire offres à G. Bernard, Grand Bazar parisien, Neuchâtel.

On vendra samedi sur la Place du Marché perches râclées à 90 c. la livre. Au banc N° 2.

Finance - Commerce

23 avril

Bourse. — La tendance a été généralement bonne ce matin. Le volume des affaires est resté restreint, mais plusieurs titres sont en progrès sur les cours de ces derniers jours :

Obligations 3 1/2 % C. F. F., série A.-K. 79.15 % et 79.20 %, 3 1/2 % C. F. F. 1910, 76 % demandé, 4 % C. F. F. 1912-1914, 88.45 et 88.50 %.

Banques et trusts inchangés : Commerciale de Bâle 504, 500.50, 504 et 505, Comptoir d'Escompte de Genève 457 demandé, Union de Banques Suisses 550 dem., Société de Banque Suisse 646 et 647.50, Crédit Suisse 692 dem., Elektrobank 817 et 818, Motor-Colombus 707, Indolex 652 et 655.

Valeurs bâloises fermes, particulièrement la Sandoz sur laquelle on escompte déjà la remise d'actions gratuites, Ringwald 2230 demandé, Chimiques Sandoz 3400, 3420, 3410 et 3420, Chimiques Bâle 1990 et 1993, Schappe de Bâle 3294 payé, Lonza ordinaire 183.50, Lonza priv. 202, Aluminium également meilleurs : 2356 et 2350 droits attachés et 2470, 2480, 2475, 2485, 2480 et 2485. Droits de souscription 575, 574, 575 et 577, Boveri 337 demandé, Nestlé 218.50.

Valeurs étrangères calmes : A.-E.-G. 138 demandé, Sichel 29, 29.50, 30, 29.75 et 29, Commerciale Italienne 802, 801 et 800, Hispano 1615 payé, Wiener Bankverein 7.25, Filatures de Schappe Lyon, act. de jouissance 1925 demandé, actions de capital 1540 demandé.

La Suisse. — Le conseil d'administration de la Compagnie anonyme d'assurances générales « La Suisse », à Zurich, fera à l'assemblée des actionnaires du 8 mai prochain, les propositions suivantes : dividende pour 1924, 125 francs, comme l'an dernier ; attribution à la réserve spéciale 250,000 francs ; affectation extraordinaire à la fondation en faveur du personnel 100,000 fr. Il sera en outre prélevé de la réserve spéciale 500,000 francs qui serviront à augmenter le capital versé et la réserve de capital.

La Genevoise. — L'exercice 1924 de cette compagnie d'assurances sur la vie, dont le siège est à Genève, a été très favorable ; les assurances nouvelles réalisées s'élèvent à plus de 53 millions de francs (en 1923 : 42 millions). Le portefeuille total d'assurances en cours s'élève à 243 millions de francs au 31 décembre 1924.

Les recettes de la compagnie se sont élevées à 13,665,138 francs de primes et 2,457,411 francs d'intérêts de capitaux placés.

Les sommes payées pour les cas de décès, les assurances à terme, les rachats et les rentes viagères, se montent à 4,035,545 francs.

Après allocation d'une somme de 1,295,000 francs au fonds de participation des assurés, qui s'élève à 4,671,067 francs, il a été distribué aux actionnaires 125,000 francs, soit le 10 pour cent du capital versé comme en 1923, et une somme de 76,528 francs à 646 titulaires à la réserve statutaire.

Valorisation des emprunts allemands. — Le projet du gouvernement allemand prévoit un taux de valorisation de 5 pour cent pour les emprunts publics.

Il a été établi une différence entre les détenteurs de titres qui les possédaient avant le 1er juillet 1920 et ceux qui les ont acquis depuis cette date. Les premiers jouiront du service immédiat des intérêts au taux de 5 pour cent ; de plus, des tirages seront effectués pour les anciens détenteurs de titres, de telle sorte que les titres des gagnants seront valorisés à 25 pour cent.

En ce qui concerne les nouveaux possesseurs de titres, le service des intérêts sera différé jusqu'après paiement des charges des réparations.

Une valorisation spéciale est prévue pour les petits rentiers et pour les personnes âgées de plus de 60 ans ; pour ces deux cas, la rente annuelle sera équivalente aux 4/10 des intérêts d'avant-guerre.

Les emprunts des Etats et des communes seront également valorisés à 5 pour cent. Quant aux créances hypothécaires, elles seront valorisées à 25 % au lieu des 15 % prévus. Le service des intérêts pour les 10 % de surplus commencera à partir du 1er janvier 1926, au taux de 5 pour cent.

Ceci n'est toutefois qu'un projet, le vote n'étant pas encore acquis.

Totis, Société générale hongroise de charbonnages. — Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 9 mai de fixer le dividende de 1924 à 175,000 couronnes par action contre 25,000 couronnes pour 1923. Ce dividende de 175,000 couronnes équivaut, au change actuel, à environ 12 fr. 60 par action.

Changes. — Cours au 24 avril 1925 (8 h.) de la Banque Cantonale Neuchâtelaise :

	Achat	Vente	Achat	Vente	
Paris	26.80	27.05	Milan	24.15	21.30
Londres	24.79	24.84	Berlin	422.75	123.25
New-York	5.15	5.19	Madrid	73.60	74.20
Bruxelles	26. —	26.25	Amsterdam	206. —	206.75

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 23 avril 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. o = demande, o = offre.

Actions	3 % Différé	368. —
Banq. Nat. Suisse	3 % Fév. 1910	—
Soc. de banque S. 647. —	4 % » 1912-14	—
Comp. d'Escom. 452. —	6 % Electricit.	—
Credit Suisse	4 %	—
Union fin. genev. 435. —	3 % Genev. à lots	98.50
Wiener Bankv. 7. —	4 % Genev. 1899	—
Int. genev. d. gaz	3 % Frib. 1903	362. —
Gaz Marseille	6 % Autrichien	943. —
Fco Suisse élect. 141. —	5 % V. Genev. 1919	465. —
Mines Bor. prior. 515. —	4 % Lausanne	430. —
» ordin. anc. 517.50	4 % Chem. Fco-Suisse	395. —
Gaisa, parts	3 % Jougne-Etép.	357.50
Chocol. P.-C.-K. 104. —	3 % Jura-Simp.	359. —
Nestlé	5 % Bolivia Ray	263. —
» » » » 249.50	6 % Danub-Save	44.75
Caotuch. S. fin.	6 % Paris-Orléans	885. —
Motor-Colombus	5 % Cr. L. Vaud	—
	8 % Argent. ced.	87.25

3 % Fédéral 1903	378. —	4 % Bq hyp. 1903	410. —
5 % » 1922	—	Cr. fonc. d'Et. 1904	292. —
4 % » 1924	—	4 % » Stock	—
5 % » 1922	—	4 % Fco-S. élec.	—
4 % Ch. féd. A.-K. 801.50	—	4 % Totis ch. hong.	—

Le dollar remonte avec Amsterdam, Vienne et Copenhague ; six changes en baisse, dont Paris 28.78 (— 25). Fonds genevois fermes. Urkany 45.60, 46.75 (— 44). Sur 86 actions : 14 en hausse (Allumettes, Chred, Buentono, Chocolats 155, 6, 7, 8, 9, 190, (+ 8), 11 en baisse (Droits, Lyonnaises, Totis, M. Catini, Caoutchoucs, Italo B.).

23 avril. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : 372 fr. 50.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

les 20 litres		la douzaine	
Pommes d'été	3.50 4.80	Œufs du pays	1.60 1.70
Carottes	2.50 3.80		
Pommes	5. — 5.80	Beurre	3.20
		Beur. en motes	3.40

Les maisons couvertes en bois

Dans le rapport de la chambre d'assurance immobilière neuchâteloise, M. Eugène Colomb, expert cantonal, met en garde certains propriétaires. Il écrit : « Chaque localité a une ligne d'enceinte locale, déterminée en 1905 par les conseils généraux, en vertu de l'article 18 du règlement de police du feu. Les restrictions qui se rapportent aux agglomérations ont été introduites après les grands incendies. Nous avons sous les yeux une aquarelle représentant le village du Locle avant l'incendie du 24 avril 1833 ; on y remarque quantité de maisons couvertes en bois, et si on compare cette vue avec le plan où figurent les bâtiments détruits, on constate que ce sont ces maisons qui ont brûlé. »

NEUCHÂTEL

Concert Jan Kubelik. — Le grand violoniste Jan Kubelik, que l'on entendait pour la première fois à Neuchâtel, mercredi soir, est doué d'un tempérament tout à fait exceptionnel. La passion, chez cet artiste, revêt différentes formes ; tantôt, elle est toute intérieure, contenue et pourtant poignante, tantôt elle s'exprime avec une fougue exubérante.

Avec la noblesse d'interprétation d'un très grand artiste, Kubelik tire de son merveilleux Stradivarius des mélodies tour à tour pleines de grâce et de vivacité, ou d'une douleur déchirante. Son violon chante un des plus beaux chants que nous ayons jamais entendus. Il touche l'auditeur au plus intime de lui-même, mais aussi, en certains moments, il a une puissante emprise sur les nerfs. D'un bout à l'autre du concert, on croyait être dans une atmosphère de rêve.

Le violoniste a conquis l'auditorium d'emblée avec le « Concerto en si mineur No VI », œuvre très difficile dont il est le compositeur. C'était un dialogue émouvant entre l'âme de l'artiste et celle de l'auditeur.

Dans le « Trille du diable », de Tartini, le virtuose eut beau jeu. A aucun moment, l'on ne put avoir l'impression de l'effort et, grâce aux différentes tonalités données à une même note, c'était toute une magie des sons.

Quant à l'accompagnement de M. Emile Hajek, nous regrettons beaucoup, mais nous l'avons trouvé terne et guindé. Le public s'est laissé « électriser » comme jamais. La Salle des conférences fut témoin d'un enthousiasme tel, qu'elle en restera longtemps encore étonnée. Kubelik remercia de l'ovation par deux numéros supplémentaires. P. Jt-D.

Soirées littéraires et musicales. — La Fédération des étudiants organise pour les 29 avril et 2 mai, à la Rotonde, deux soirées théâtrales et musicales, sous le patronage de l'Université. Au programme figurent : « La comédie de celui qui épousa une femme muette », d'Anatole France, interprétée par Belles-Lettres. Stella nous donnera en outre « La cigale chez les fourmis », de Labiche et Legouvé. Zofingue, enfin, s'est chargée de la partie musicale de la soirée. L'orchestre Léonessa prêter également son précieux concours.

Les centres nettes des soirées seront versées au Fonds d'aide universitaire. Les Neuchâtelois ont toujours témoigné une grande sympathie aux étudiants de notre Université et en fournissant une preuve nouvelle en venant nombreux aux deux soirées.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

La transformation de la gare

Neuchâtel, le 23 avril 1925.

Monsieur le rédacteur,

Comme contribuable, je me permets de vous féliciter d'avoir fait les frais des clichés que vous reproduisez dans votre No du 22 courant pour la transformation de la gare de Neuchâtel.

Ceci prouve que vous jugez cette question assez importante pour quelle puisse être examinée par l'ensemble des contribuables. Tout en faisant confiance aux autorités, il est des questions qui doivent être étudiées en toute objectivité, en dehors des contingences politiques fussent-elles négatives comme c'est le cas pour la transformation de la gare.

Les plans que vous publiez éclaireront les habitants de la Ville et occasionneront des discussions intéressantes par des personnes plus compétentes que l'auteur de ces lignes. Toutefois ayant suivi de très près toute cette question comme membre de la commission consultative, je crois de mon devoir de prendre position et de rendre attentif vos lecteurs aux deux projets en présence et aux conditions que ces projets doivent remplir.

Les conditions du problème à résoudre, qui en lui-même est complexe peuvent se résumer ainsi : 1. Assurer à Neuchâtel les conditions ferroviaires nécessaires au trafic voyageurs et marchandises.

2. Assurer les voies d'accès normales de toutes les parties de la ville à la gare aux voyageurs et marchandises.

3. Assurer les voies d'accès entre le haut et le bas de la ville. (La ville est coupée en deux, du Vauseyon à Monruz, par les lignes de chemin de fer.)

Sans entrer dans des détails qui nous mèneraient loin, nous pouvons admettre que dans l'un et l'autre des projets les conditions ferroviaires sont remplies.

La deuxième condition par contre, soit celle « des voies d'accès » à la gare, fait l'objet de divergence de vues. Pour notre ville cette question nous paraît capitale.

Rappelons que pour tous les quartiers situés « au nord » des voies de chemin de fer, du Vauseyon aux Fahys, pour ne parler que du territoire communal, les voies d'accès à la gare sont :

Pour la partie haute : la route des Montagnes et la route de La Coude par le faubourg de la Gare. Pour la partie basse (tout le quartier des Parcs) par le faubourg des Sablons.

La simple lecture des plans montre à l'évidence que pour les voies d'accès mentionnées ci-dessus, le projet No 1 donne pleine satisfaction. Quant au projet No 2, il ne fait que consacrer l'état de choses actuel, soit un accès en Z pour l'arrivée par le faubourg des Sablons et en V par le faubourg de la Gare. Conséquences : Difficultés d'accès pour les marchandises lourdes, gros camions, etc. Impossibilité au tramway de La Coude d'atteindre la place de la Gare. Impossibilité pour l'avenir de construire un tramway du Vauseyon par les Parcs jusqu'à la place de la Gare.

Quant à la troisième condition, nous constatons que dans le projet No 1, la direction faubourg des Sablons-Ville est sensiblement améliorée et la direction faubourg de la Gare-Ville à peu près la même dans l'un et l'autre des projets. L'on a critiqué dans le projet No 1 « la cuvette » des Sablons et l'équerre formée par le passage sous voies à sa sortie nord. La largeur du passage sous voies est de 17 m. et des routes de 15 m. ; ces largeurs atténuent les inconvénients de cette sortie à angle droit. La comparaison est facile à faire avec le carrefour de la Croix-du-Marché : Rue de l'Hôpital 9 m., Rue du Seyon 9'50 et 11.50.

Ce passage sous voies est le noeud de toute la question des voies d'accès à la gare. C'est une nécessité de le prévoir suivant le projet No 1 et de ne pas compromettre l'avenir par son abandon au moment même où les C. F. F. font les transformations aux voies.

Reste la question de la dépense occasionnée par l'exécution du projet 1. Nous sommes loin d'en méconnaître l'importance. Si impérieuse que soit la considération financière, nous estimons qu'il ne faut pas jeter le manche après la cognée et qu'il est encore possible de trouver une solution momentanée moins coûteuse que le projet intégral No 1 et moins coûteuse que celle du projet No 2.

Ce serait l'abandon pour le présent de la route prévue au Sud de la Grande Rochette, construction du passage sous voie du projet No 1 et route au nord de la Grande Rochette comme projet No 2.

La dépense serait réduite dans une très forte proportion et serait une charge pouvant encore être supportée par la Ville en raison de l'importance capitale de cette question des voies d'accès à la gare.

Depuis plus de vingt ans nous pouvions prévoir que la transformation de la gare exigerait une forte dépense. En prévision de ces travaux imposés par la situation spéciale de notre gare à flanc de coteau, il eut été logique de retarder certains travaux d'édilité qui ne revêtaient pas le caractère d'urgence.

Espérons que nous n'aurons pas à déplorer une décision qui ne serait pas conforme aux intérêts vitaux de notre Ville et que l'on trouvera une solution satisfaisante à tous les points de vue.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Gustave CHABLE, conseiller général.

POLITIQUE

On fait place à M. Millerand

PARIS, 23 (Havas). — Au cours d'une séance tenue par le groupe de l'Union républicaine du Sénat le président M. Henry Chéron, a fait connaître que M. Hugues Le Roux donnait sa démission de membre de la commission des affaires étrangères, pour permettre à M. Alexandre Millerand, ancien président de la République, de pénétrer dans cette commission. A l'unanimité la commission a ratifié la candidature de M. Millerand à la commission des affaires étrangères.

On compare les contribuables à la Chambre française

PARIS, 23 (Havas). — La Chambre discute les projets de douzièmes provisoires pour les mois de mai et de juin 1925.

Après explication du rapporteur, M. Violette, M. Louis Dubois veut répondre à des déclarations de M. Lloyd George, publiées par le « Sunday Times », et reproduites par le « Times », et suivant lesquelles l'ancien premier ministre anglais reproche à la France d'avoir vécu d'expédients depuis la fin de la guerre et n'avoir pas su s'imposer les sacrifices nécessaires à son redressement financier.

M. Caillaux : Le gouvernement anglais et les finances anglaises ont été, dès le début de la guerre, une « income-tax » extrêmement lourde ; ils ont ainsi bien servi leur pays. (Applaudissements à gauche ; protestations à droite).

M. Louis Marin : Il ne faut pas laisser dire cela. On semble oublier que la France avait des millions d'hommes mobilisés dès le début de la guerre, au moment où l'Angleterre n'en avait que 28,000. Les milliards qui ont été dépensés l'ont été plusieurs fois pour fabriquer du matériel et le gouvernement qui, à ce moment, alors qu'on n'arrivait même pas à faire rentrer les impôts existants, aurait consenti à augmenter certains impôts, aurait été criminel. (Applaudissements à droite, quelques exclamations ironiques à gauche).

M. Louis Dubois conclut en disant qu'il n'a pas voulu laisser passer, sans les relever, les allégations de M. Lloyd George.

Le jubilé de la Mission suisse romande à Lausanne (D'un collaborateur)

Il ne saurait être question de donner aux lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » un compte rendu quelque peu complet de cette journée commémorative, comme l'ont fait les journaux de Lausanne. Mais comme la Mission qui fêtait son demi-siècle d'existence n'est plus seulement vaudoise, mais romande, comme notre canton de Neuchâtel a donné jusqu'ici 48 missionnaires, sur un total de 190, à cette œuvre, et parmi eux plusieurs enfants de notre ville, il est naturel que nous ne laissions pas à nos seuls voisins de l'ouest le soin de raconter au public cette grande journée. Car ce fut une grande journée, une manifestation qui aïssait à tous ceux qui y ont assisté une profonde impression et de riches souvenirs. Laisant de côté les séances de l'assemblée des délégués, nous ne mentionnerons que les deux solennités au temple de Saint-François et à la Cathédrale, les deux remplis à débordement.

A Saint-François, l'après-midi, la cérémonie reçut, de la présence des autorités, un cachet, disons officiel faute d'un mot meilleur. Elle prit dès l'abord un caractère de gravité impressionnante, lorsque M. le pasteur Krafft, qui la présidait, annonça la mort, survenue deux heures auparavant, du pasteur Edmond Bonnard, le président du conseil. Comme Moïse, il avait entrevu la Terre promise, mais il ne lui fut pas donné d'y entrer. Ce départ était attendu, sans doute, mais il semble qu'un plus grand que nous ait voulu, en le permettant à cette heure, rappeler à ceux qui se réunissent sur la terre que leurs regards doivent se porter plus haut. Toute l'assemblée s'est levée pour honorer la mémoire du défunt, et elle a salué de même celle des 25 missionnaires tombés sur le champ de la Mission pendant ces cinquante ans.

Les autorités avaient été conviées à ce cinquantenaire, le président du Conseil d'Etat vaudois, le recteur de l'université de Lausanne se firent entendre au dîner, et M. Ernest Chuard, conseiller fédéral, prononça dans la chaire de Saint-François un discours remarquable, d'une grande élévation, où il apporta l'impression d'admiration et de reconnaissance que l'histoire de la Mission suisse romande, trop peu connue à son avis, avait produite sur lui. Puis ce furent les ministres du Portugal et de la Grande-Bretagne, les deux pays dans les colonies desquels travaille notre mission, qui vinrent, l'un avec la fougue du méridional, l'autre avec la sérénité anglo-saxonne, reconnaître aussi les services que la mission a rendus à leurs colonies. Puis

M. Caillaux reprend la parole : M. Chastenet m'a posé une question à propos de l'exportation des capitaux. Il a proposé notamment le contrôle des banques et du marché des changes. Ce sont là deux grosses questions que l'on ne peut traiter à propos d'un projet de douzième.

Je suis plus que qui que ce soit adversaire de l'exportation des capitaux. Lorsque la loi de finances du budget de 1925 reviendra du Sénat, je compte vous demander d'y incorporer un texte qui, j'espère, sera efficace. Le contrôle des banques est une opération des plus difficiles à réaliser. Si vous le voulez bien, nous reprendrons la discussion quand la loi de finances reviendra devant la Chambre. Pour le moment, je vous demande simplement de proroger la loi sur l'exportation des capitaux. Elle est insuffisante, je le reconnais, mais elle existe. Nous verrons ensemble après. Je dois reconnaître qu'il est exact que l'ensemble des contributions payées par les citoyens français est supérieur à l'ensemble des contributions acquittées par les contribuables de Grande-Bretagne. C'est là d'ailleurs une constatation précieuse et qui est de nature à m'aider dans les négociations futures. (Applaudissements à gauche).

PARIS, 23 (Havas). — La Chambre a accepté jeudi, par 420 voix contre 38, l'ensemble du projet de douzièmes provisoires pour les mois de mai et juin 1925.

Réunions politiques à Paris

PARIS, 23. (Havas). — La ligue républicaine nationale avait organisé, jeudi soir, à Paris, une grande réunion politique, à laquelle assistaient plusieurs anciens ministres, MM. François-Marsal et Reibel. Des discours ont été prononcés notamment par M. Millerand, qui a attaqué la politique du bloc des gauches.

PARIS, 23. (Havas). — Une échauffourée s'est produite jeudi soir à la sortie d'une réunion organisée par M. Sabatier, candidat au conseil municipal. Cette réunion était présidée par M. Taillinger. Il y a eu trois morts et trois blessés qui ont dû être transportés à l'hôpital.

Le préfet de police s'est rendu sur les lieux et a pris lui-même la direction de l'enquête. Il y a eu deux arrestations.

M. Vandervelde a échoué

BRUXELLES, 23 (Havas). — Le Congrès socialiste a adopté par 413 voix contre 173 un ordre du jour décidant qu'il n'y ait pas lieu de continuer les négociations en vue de la formation du cabinet.

Une querelle bulgare-serbe

LONDRES, 23 (Havas). — Les journaux publient une dépêche de Belgrade, disant qu'à la suite des accusations portées par le ministre de Bulgarie contre la Yougoslavie, relativement à l'attentat de Sofia, le gouvernement yougoslave demandera satisfaction. Au cas où la réponse ne serait pas satisfaisante, les relations diplomatiques seraient suspendues.

Un incident en Colombie

LAUSANNE, 23. — La « Gazette de Lausanne » rapporte qu'un incident est survenu entre les chefs de la mission militaire suisse en Colombie, chargée par le gouvernement colombien de procéder à la réorganisation de l'armée, et un officier de cavalerie, incident qui s'est terminé à la satisfaction et à l'honneur de nos concitoyens.

Le journal « El Tiempo », de Bogota, précise que le major Paul Gautier, rencontra de la part du colonel Miguel Cote, commandant d'un régiment de cavalerie, une résistance sournoise contre laquelle il lutta en vain, mal soutenu qu'il était par le ministre de la guerre. Se voyant dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche, le major Gautier donna sa démission. Après une intervention du lieutenant-colonel Juchler, chef de la mission militaire suisse, qui fit publier dans la mission une lettre qui mettait au point l'origine du conflit et approuvait entièrement la conséquence que le major Gautier en avait tirée, le ministre de la guerre donna satisfaction à la mission suisse en transférant le colonel Miguel Cote dans une autre troupe. « El Tiempo » rend hommage à la franchise et à la dignité avec lesquelles les chefs de la mission militaire suisse ont affirmé et maintenu leur droit ainsi qu'à l'esprit dans lequel ils travaillaient à la réorganisation de l'armée colombienne.

ce fut M. Calvin Mappé, le pasteur indigène, qui monta à son tour dans la chaire de la vieille église gothique, accompagné du missionnaire M. H.-A. Junod, dont la tête blanche faisait contraste avec la noire figure de son ancien paroissien. M. Mappé parla dans sa langue, le rong, avec une volubilité étonnante, avec éloquence, charmant par sa parole que personne à part les missionnaires présents ne peut comprendre, par sa mimique et son feu, toute l'assemblée, à laquelle le traducteur communique avec autant d'aisance le message du délégué des Eglises d'Afrique. Pour l'heure, celui-ci remercie les gouvernements coloniaux de l'appui qu'ils donnent aux noirs et à la mission. Il est plein de finesse, il sait dire aussi ce que les noirs désirent, et tenir la balance égale entre les deux puissances coloniales... il a de jolis mots spirituels, et l'on sent pourtant, dans son discours, l'appel émouvant, à la fois pressant et confiant, de sa race à l'Europe civilisée.

Le soir, à la Cathédrale, la cérémonie fut un superbe culte d'action de grâce. Tous les orateurs, MM. le professeur Fornerod, au nom de la commission synodale de l'Eglise nationale vaudoise, le pasteur Bovon, au nom du conseil de la mission, le professeur Gampert, au nom de l'Eglise libre, ont insisté sur les bienfaits de la mission, sur la beauté de cette œuvre, sur le rôle excellent qu'elle a joué en rapprochant les chrétiens et des Eglises ; et toute la grande assemblée a vibré à l'unisson et a senti passer sur elle le souffle bienfaisant de la fraternité chrétienne. Venu d'un peu partout de notre Suisse romande, de tous les milieux ecclésiastiques, les assistants ont éprouvé toute la réalité de l'unité des croyants. Mais le moment le plus saisissant a été sans doute celui où l'ancien païen, le petit berger d'autrefois, aujourd'hui le pasteur indigène, dans cette cathédrale toute pleine, a raconté la condition spirituelle misérable dans laquelle lui et son peuple vivaient autrefois, avant l'arrivée des missionnaires, égarés par la superstition dans la crainte mystérieuse des jeteurs de sorts, sous le joug et la terreur des sorciers, livrés à l'alcoolisme, pour montrer ensuite la puissance de délivrance de l'Evangile libérateur, apporté par les missionnaires et les médecins de la mission. Sans doute l'œuvre n'est pas achevée... l'enfant rampe, dit-il, il ne marche pas encore. Il faudra encore l'élever. Répondre à cet appel touchant, c'est la tâche de l'avenir.

Les cérémonies du 22 avril 1925, dans les deux temples de Lausanne, marquent certainement une date importante dans l'histoire religieuse de notre Suisse romande. Et les deux vétérans, les pionniers de l'œuvre, vivants encore, dans cette Afrique à laquelle ils ont donné leur vie, MM. Creux et Berthoud, ont aujourd'hui la joie de constater que leurs semences difficiles et parfois douloureuses ont produit une moisson telle qu'ils n'auraient jamais osé l'espérer.

Après les communistes, ce sont les militaires qui font la révolution en Bulgarie

PARIS, 24 (Havas). — On mande de Londres au « Matin » : Les informations de Sofia parvenues dans la soirée, via Belgrade, annoncent que le roi Boris est virtuellement prisonnier dans le palais royal. Le général Lazaroff, qui s'est mis à la tête du mouvement militaire, est devenu le véritable chef de la nation.

La surveillance étroite sur le roi aurait été décidée parce que ce dernier avait invité M. Tzankoff à donner sa démission désirant pouvoir former un cabinet de coalition comprenant des membres de l'opposition. L'élément militaire s'y serait opposé et défendrait au roi de communiquer avec l'extérieur, afin de l'empêcher de mettre ses projets à exécution.

Un général espagnol victime d'un accident d'automobile

CEUTA, 24 (Havas). — Le général Navarro, commandant la région de Ceuta, se rendait à Tétouan en automobile, marchant à vive allure, lorsqu'une roue de la voiture se détacha et la secousse qui se produisit projeta le général hors de l'auto. Une automobile qui suivait, lui passa sur la jambe. Il est également blessé à la tête et à un bras. Son état est assez grave.

NOUVELLES DIVERSES

Une seconde victime. — M. Jacques Laplace, âgé de 51 ans, entrepreneur de charpente, à Vernier (Genève), qui avait été asphyxié par le gaz durant son sommeil, est décédé jeudi soir à l'hôpital cantonal. C'est la seconde victime de la triple asphyxie de Vernier.

Renversé et tué. — L'agriculteur Gottfried Widmer-Roth, 46 ans, marié, qui rentrait à bicyclette de la foire d'Aarau à Safenwil, en compagnie de trois autres habitants du village, a été renversé par deux chevaux emballés venant en sens inverse et a passé sous les roues du char. Il a succombé peu après à de graves blessures.

Une collision d'autos. — Jeudi, à 15 heures, sur la route cantonale de Coppet à Genève, circulait en automobile M. François Dunoyer, entrepreneur, à Genève ; sur la même route, venant en sens inverse, roulait, avec son automobile, M. Eugène Uldry, laitier à Essertines sur Rolle. Dans la même direction que M. Uldry allait un auto-camion de MM. Perrin et Cie, camionneurs, à Lausanne.

Au lieu dit la « Crémée », près de Coppet, à un endroit où la route fait un lacet, M. Uldry voulut dépasser le véhicule de Perrin, mais la place nécessaire lui fit défaut pour éviter une collision avec l'automobile Dunoyer, qui arrivait au même endroit. Fort heureusement, les deux véhicules roulaient à une allure modérée ; personne ne fut blessé et les dégâts aux deux machines ne sont pas considérables. L'automobile Uldry a un ressort brisé et le radiateur cabossé ; l'automobile Dunoyer a un essieu faussé.

Aviation suisse. — On mande de Thoune que le premier-lieutenant aviateur Cartier (Thoune), pilotant un nouvel avion de chasse, construit par l'ingénieur Häfeli, aux ateliers fédéraux de construction de Thoune, et muni d'un moteur Hispano-Suiza 300 C. V., vient d'établir un nouveau record suisse d'altitude.

Au bout d'une heure de vol, l'aviateur qui s'était muni d'un appareil respiratoire à oxygène liquide, atteignait l'altitude de 9750 mètres, puis revenait en vol plané d'une durée d'une demi-heure, se poser sur le terrain de l'Allmend, à Thoune. Le précédent record de hauteur sans passer appartenait à l'aviateur Progin, qui l'avait établi en 1919 par 8100 mètres.

Une collision entre navires. — Le navire marchand anglais « Millgate » est arrivé dans le port de Livourne avec de graves avaries. Alors qu'il faisait route vers ce port, le « Millgate », géré par un épais brouillard, est entré en collision avec un bâtiment espagnol. Très gravement endommagé, ce dernier a coulé ; toutes les tentatives faites pour le sauver sont demeurées vaines. Le bateau anglais a cependant réussi à sauver l'équipage espagnol.

Un tunnel s'effondre. — Jeudi soir, à 6 heures, peu après le passage d'un train de marchandises, le tunnel entre Triberg et Nussbach (Forêt-Noire), s'est effondré. La circulation par ce tunnel sera interrompue pendant un certain temps.

Les sports

FOOTBALL

Les Uruguayens à Genève. — Sous réserve de ratification par les autorités de l'A.S.F.A., l'équipe du Nacional-Club, de Montevideo, jouera à Genève, le dimanche 7 juin prochain, contre une sélection de joueurs Romands. Le match, qui est prévu au bénéfice de l'hôpital Gourgas, sera organisé par l'Association des intérêts de Plainpalais avec le concours et sous le patronage du Servette F.-C., sur le terrain duquel le match aura lieu.

Relevons qu'il ne s'agit pas de l'équipe nationale de l'Uruguay, qui gagna le tournoi olympique, mais d'une équipe de Montevideo comptant dans ses rangs, il est vrai, plusieurs champions olympiques.

Notre équipe nationale. — Voici la composition probable de l'équipe qui sera sélectionnée pour le match Suisse-Belgique, le 24 mai prochain, à Lausanne : Berger ; Reymond, Ramsejer ; Oberhauser, Schmiedlin, Faessler ; Ehrenbolger, Sturzenegger, Dietrich, Abegglin II, Abegglin I.

DERNIERES DEPECHEES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un guet-apens communiste

PARIS, 24 (Havas). — Trois hommes ont été tués et huit blessés hier soir à l'issue de la réunion électorale organisée à Paris et que M. Laittinger, député, avait présidée. La réunion s'était déroulée sans incident lorsqu'à 23 h. 15 une quarantaine de jeunes gens passèrent devant l'école où elle avait eu lieu et où 80 personnes environ stationnaient. La colonne avait passé dans le plus grand calme quand, 200 mètres plus loin, une fusillade éclata.

Les journaux d'opposition protestent énergiquement contre cette agression de la jeunesse patriote par les communistes qui ont préparé le coup.

Il y aurait une quarantaine de blessés. Le préfet de police aurait déclaré au « Matin » qu'il s'agissait d'un véritable guet-apens communiste.

Après les communistes, ce sont les militaires qui font la révolution en Bulgarie

PARIS, 24 (Havas). — On mande de Londres au « Matin » : Les informations de Sofia parvenues dans la soirée, via Belgrade, annoncent que le roi Boris est virtuellement prisonnier dans le palais royal. Le général Lazaroff, qui s'est mis à la tête du mouvement militaire, est devenu le véritable chef de la nation.

La surveillance étroite sur le roi aurait été décidée parce que ce dernier avait invité M. Tzankoff à donner sa démission désirant pouvoir former un cabinet de coalition comprenant des membres de l'opposition. L'élément militaire s'y serait opposé et défendrait au roi de communiquer avec l'extérieur, afin de l'empêcher de mettre ses projets à exécution.

Un général espagnol victime d'un accident d'automobile

CEUTA, 24 (Havas). — Le général Navarro, commandant la région de Ceuta, se rendait à Tétouan en automobile, marchant à vive allure, lorsqu'une roue de la voiture se détacha et la secousse qui se produisit projeta le général hors de l'auto. Une automobile qui suivait, lui passa sur la jambe. Il est également blessé à la tête et à un bras. Son état est assez grave.

Monsieur et Madame Albert Armand et leurs enfants : Jean et Pierre, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marie Armand, à Neuchâtel ; Monsieur André Armand, à Villars les Friques ; Madame veuve Isidore Armand et ses enfants, à Genève ; Madame veuve Jean Armand et son fils Jean, à Genève ; Madame veuve César Armand et son fils Marc, à Genève ; Monsieur et Madame Alfred Studer et leurs enfants, à Montpellier (France) et Delémont ; Monsieur et Madame Conrad Studer et leurs enfants, à Neuchâtel ; les familles Ramel, à Gretzenbach, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur André ARMAND maître ramoneur

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé aujourd'hui à Lui, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie, supportée avec résignation, muni des saints sacrements de l'Eglise. Neuchâtel, le 23 avril 1925.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu le dimanche 26 avril, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Berles 5. On ne touchera pas On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Jean Thomi ; Monsieur et Madame Emile Thomi et leurs enfants ; Mesdemoiselles Louise et Mathilde Thomi ; Monsieur Gottlieb Beyeler ; Madame et Monsieur Kaufmann-Beyeler et leurs enfants ; Madame et Monsieur Hossmann-Beyeler et leurs enfants ; Madame et Monsieur Guinckel-Beyeler et leurs enfants ; Madame Thomi-Stoll ; Madame et Monsieur Bourquin-Stoll et leurs enfants ; Madame veuve Louise Künzi et ses enfants, et les familles parentes et alliées, et la profonde douleur de faire part de la très grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Elisabeth THOMI née BEYELER

leur bien chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, le 23 avril 1925, dans sa 77me année. Serrières (Cité Suchard 26), le 23 avril 1925. Le Seigneur est notre espérance. I Tim. I, 1. Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. Apoc. XIV, 13.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 25 avril 1925, à 13 heures.

Madame veuve Constance Sutter ; Monsieur et Madame Albert Sutter, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive ; Monsieur et Madame Oscar Sutter, à Genève, ainsi que les familles alliées, ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de Monsieur Rodolphe SUTTER

leur cher époux, père, grand-père et arrière-grand-père, qui s'est éteint paisiblement dans sa 91me année. Le travail fut sa vie. Hauterive, le 23 avril 1925.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 26 avril, à 14 heures.

Le Conseil de la Mission Suisse Romande

a la profonde douleur d'annoncer le décès de son cher président, Monsieur Edmond BONNARD

entré dans la gloire éternelle le 22 avril, jour du Jubilé cinquantenaire de la Mission, après dix-huit ans de présidence. On ne le vit plus, car Dieu l'avait pris. Genève V, 24.

Cours du 24 avril 1925, à 8 h. 3/4 du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with 3 columns: Cours, Demande, Offre. Rows include Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berline, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Oslo, Prague.

Bulletin météorologique - Avril 1925

Table with 2 columns: Temp. deg. cent., V. dominant. Rows include Moy., Min., Max., and various weather conditions.

Observatoire de Neuchâtel

Table with 2 columns: Temp. deg. cent., V. dominant. Rows include Moy., Min., Max., and various weather conditions.

Niveau du lac : 24 avril, 429.94.

Temps probable pour aujourd'hui

Petite perturbation passagère avec quelques précipitations le matin, suivies d'un temps nuageux.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.